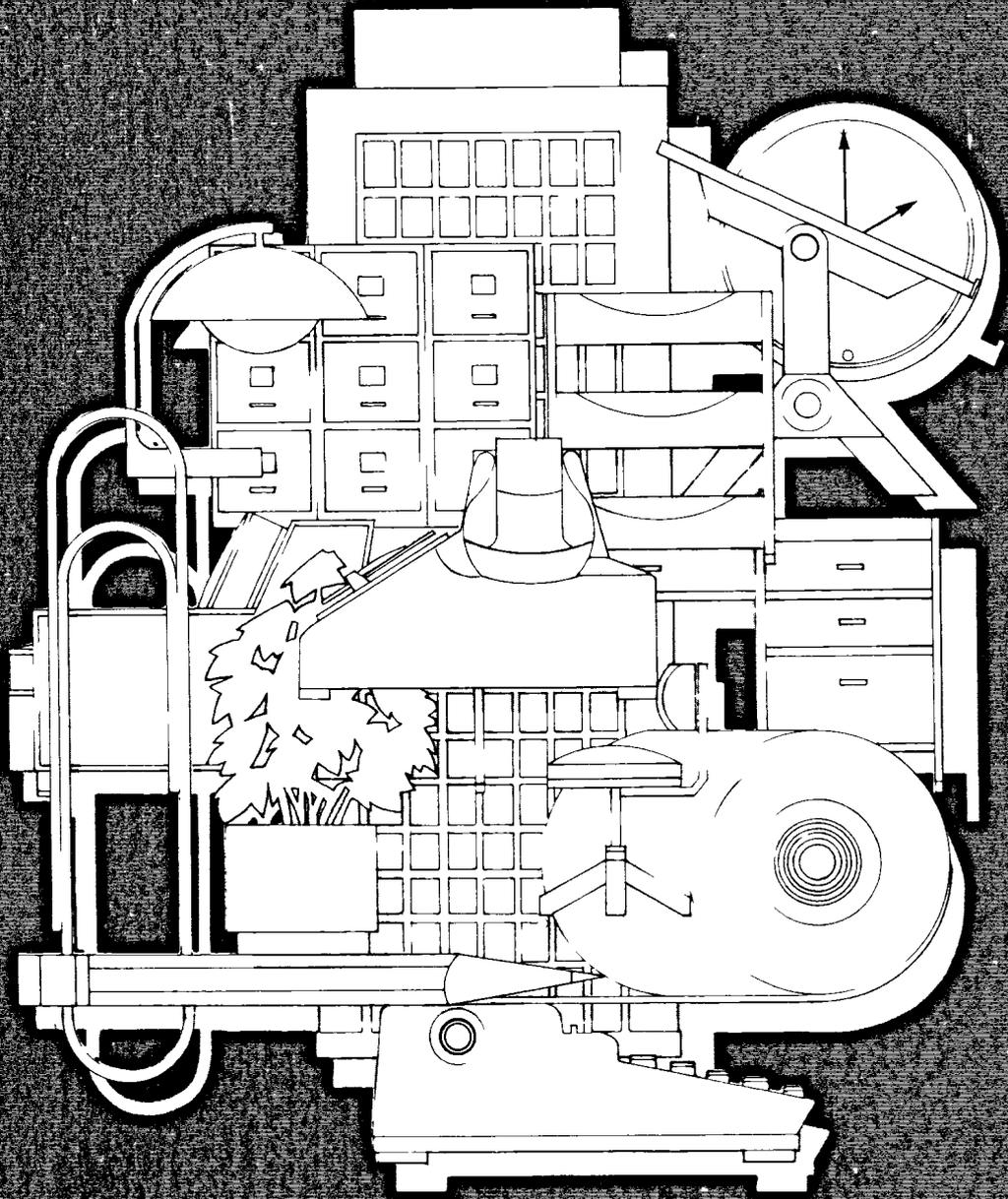


777A1  
A1  
1975/76  
Ex. 1  
QL  
P. gouv.

# rapport annuel 1975-76



Gouvernement du Québec  
Ministère des Travaux publics  
et de l'Approvisionnement

Québec, Juin 1976.

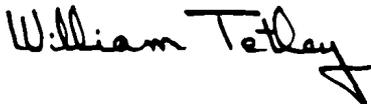
Monsieur Jean-Noël Lavoie,  
Président de l'Assemblée nationale,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport  
du ministère des Travaux publics et de  
l'Approvisionnement, pour l'exercice financier  
se terminant le 31 mars 1976.

Veuillez agréer, monsieur le  
Président, l'hommage de mon profond  
respect.

Le Ministre,



William Tetley

Québec, Juin 1976.

Monsieur William Tetley,  
Ministre des Travaux publics  
et de l'Approvisionnement,  
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport  
du ministère des Travaux publics et de  
l'Approvisionnement, pour l'exercice financier  
se terminant le 31 mars 1976.

Veuillez agréer, monsieur le  
Ministre, l'hommage de mon profond  
respect.

Le Sous-ministre par intérim,



Jean-Claude Careau



Québec, Juin 1976.

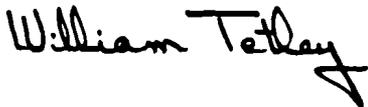
*Monsieur Jean-Noël Lavoie,  
Président de l'Assemblée nationale,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.*

*Monsieur le Président,*

*J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport  
du ministère des Travaux publics et de  
l'Approvisionnement, pour l'exercice financier  
se terminant le 31 mars 1976.*

*Veillez agréer, monsieur le  
Président, l'hommage de mon profond  
respect.*

*Le Ministre,*



*William Tetley*

Québec, Juin 1976.

*Monsieur William Tetley,  
Ministre des Travaux publics  
et de l'Approvisionnement,  
Québec.*

*Monsieur le Ministre,*

*J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport  
du ministère des Travaux publics et de  
l'Approvisionnement, pour l'exercice financier  
se terminant le 31 mars 1976.*

*Veillez agréer, monsieur le  
Ministre, l'hommage de mon profond  
respect.*

*Le Sous-ministre par intérim,*



*Jean-Claude Careau*

**f) remplir les autres fonctions que lui assigne le lieutenant-gouverneur en conseil.**

Pour s'acquitter de son mandat, le ministère est structuré en quatre (4) programmes ou directions générales: l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement, l'Exploitation des Immeubles, l'Approvisionnement et la Gestion, qui assument la tâche imposante de procurer à tous les ministères et organismes-clients les services mentionnés précédemment.

À cet effet, le ministère possède des effectifs s'élevant à plus de 2,000 employés et son budget, pour l'exercice financier 1975 /76, atteint la somme de \$145,000,000., ce qui représente une augmentation de \$32,000,000. comparativement à l'exercice financier précédent.

Le rôle attribué au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en fait le plus grand acheteur de biens au Québec ainsi que le plus grand locataire d'espaces et d'équipement. L'activité de planification dans un ministère comme celui-ci, est donc à la fois, importante et complexe. Importante à cause de l'impact sur le développement économique et sur l'aménagement du territoire et complexe parce qu'elle est subordonnée à la planification des nombreux ministères et organismes-clients.

Il nous faut donc inciter nos différents clients à prévoir et à identifier le plus précisément possible, l'évolution de leurs opérations, l'augmentation de leur personnel et les services qu'ils veulent fournir de façon à ce que nous puissions traduire cette évolution et augmentation en superficie à acquérir dans le temps.

Nous effectuons pour ce faire des études de vocation et d'utilisation d'immeubles, des analyses d'alternatives, de rentabilité, de choix de sites, etc. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les différents services d'urbanisme des villes concernées par nos travaux.

Afin de démontrer et de mieux évaluer l'impact de notre politique sur l'aménagement du territoire, qu'il me suffise de mentionner l'effet d'entraînement que notre action peut avoir sur la création de villes nouvelles et dans de vieux secteurs de grandes villes ou de capitales administratives qui ont un urgent besoin de rénovation et d'apport économique nouveau.

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement joue donc un rôle de maître d'oeuvre dans l'aménagement du territoire de la province. Conséquemment, nos décisions ne doivent pas simplement être prises en fonction des coûts et besoins immédiats, mais en tenant compte de leurs effets sur l'économie en général, de façon à favoriser l'industrie tant à l'échelle régionale que provinciale.

La construction de nos immeubles, qu'elle soit faite directement par nous ou par des promoteurs, doit s'inscrire à l'intérieur des plans directeurs d'urbanisme des villes où nous avons des services gouvernementaux. Notre action positive doit s'étendre non seulement à la protection de notre histoire et de nos monuments historiques, mais aussi à celle de notre environnement et de notre écologie.

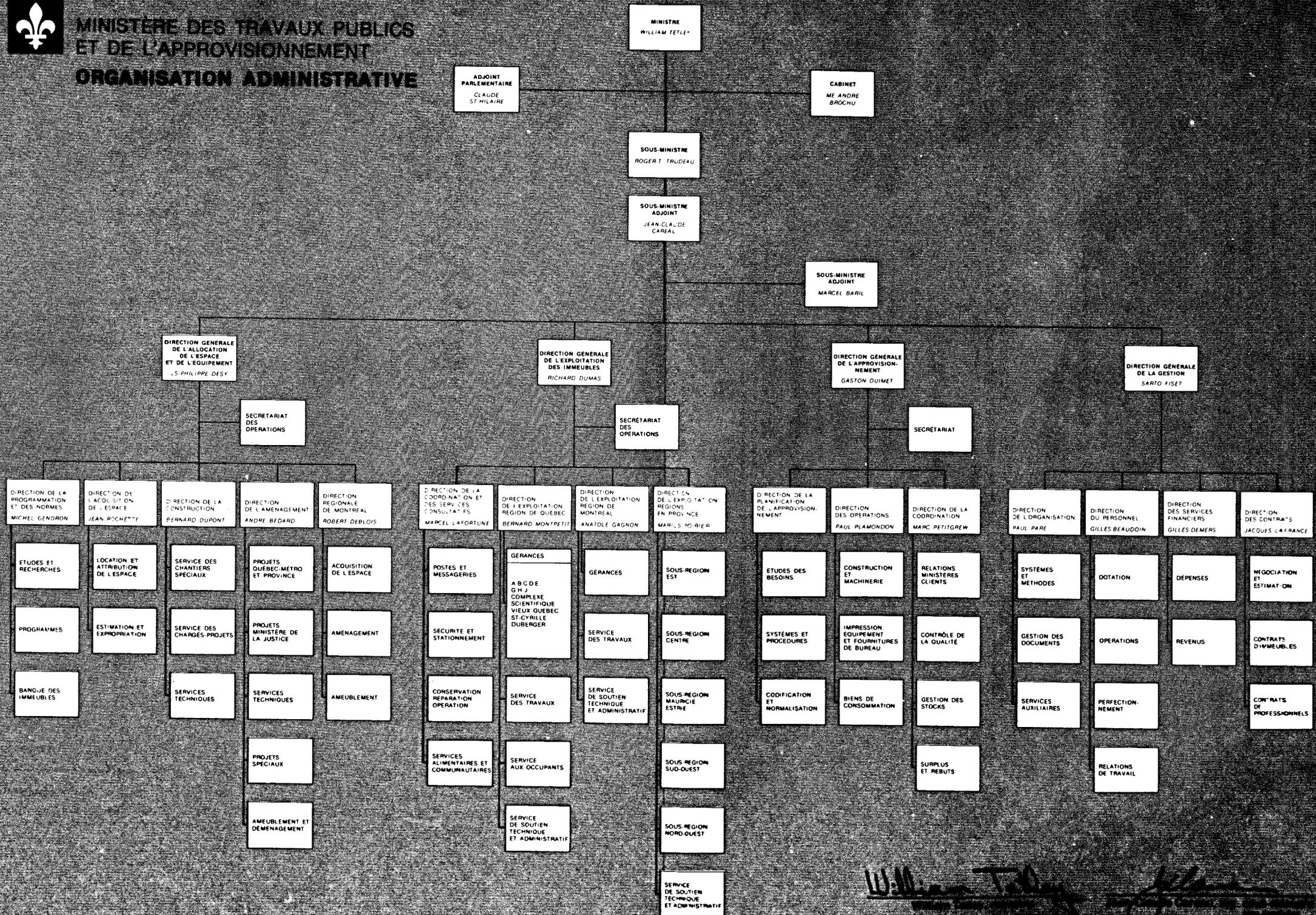
De plus, le Gouvernement étant le plus grand acheteur de biens au Québec (à la fin du présent exercice, notre Service général des Achats aura passé quelque 40,000 commandes représentant plus de \$180,000,000.), nous sommes à travailler à l'élaboration d'une politique d'achat à l'intention des ministères et de l'ensemble des organismes publics et parapublics. Nous considérons qu'il est très important que le Gouvernement se dote d'une telle politique afin de promouvoir les produits de l'industrie manufacturière québécoise. À ce titre, un des rôles du Ministère sera d'inciter les sociétés d'États et autres institutions paragouvernementales à adopter une telle politique.



# **Organigramme**



**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
ET DE L'APPROVISIONNEMENT**  
**ORGANISATION ADMINISTRATIVE**



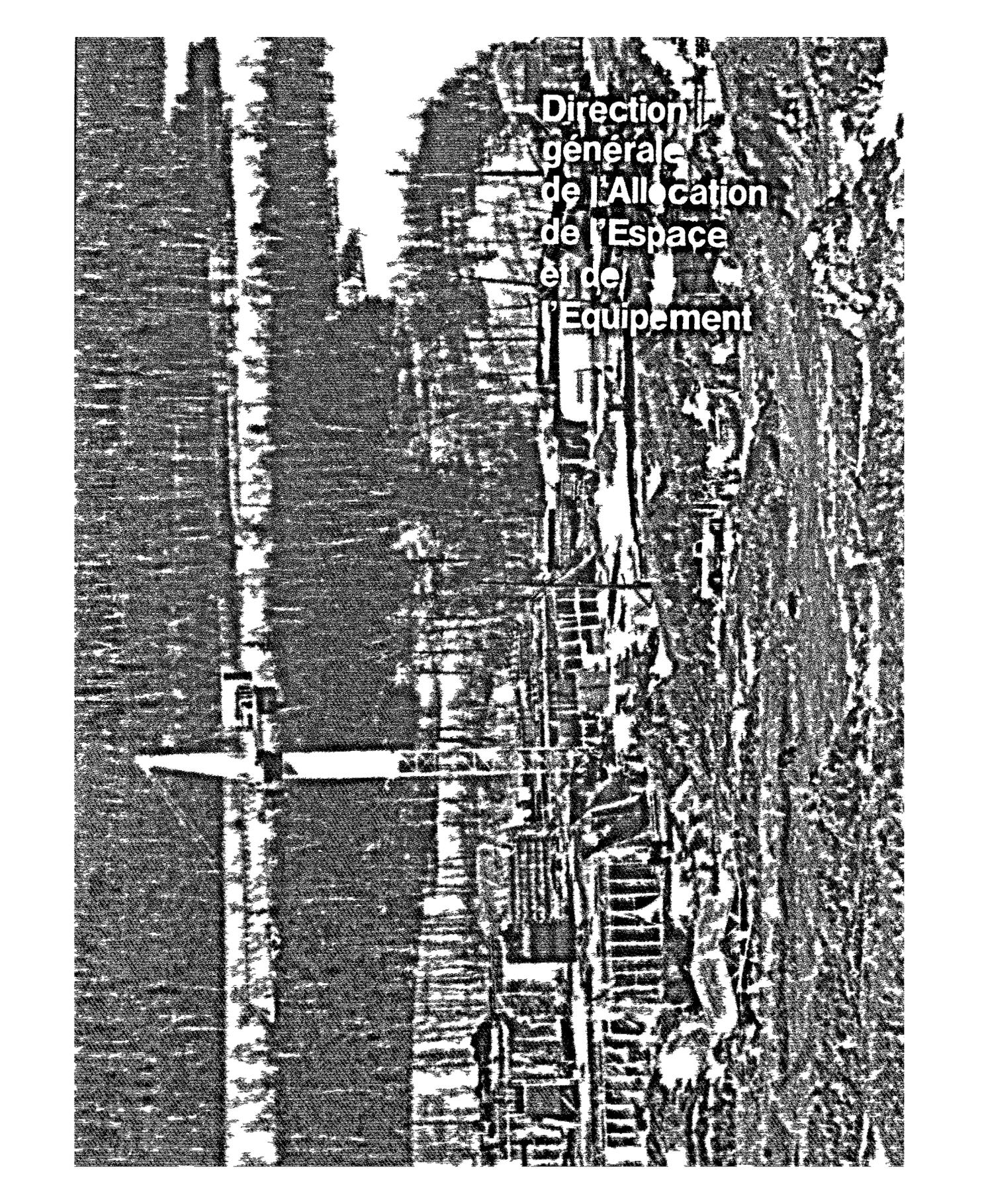
*William Tetley*

## Coûts estimés pour l'année 1976-1977

	1976-77	1975-76
	\$ (000)	\$ (000)
<b>Programme 1</b>		
<i>Allocation de l'espace et de l'équipement</i>		
— Acquisition d'espaces existants	46,940.2	46,142.9
— Construction d'immeubles	20,438.4	14,974.2
— Aménagement fixe de l'espace	17,839.2	16,020.8
— Fourniture d'ameublement et d'accessoires	9,334.3	11,242.7
TOTAL:	94,552.1	88,380.6
<b>Programme 2</b>		
<i>Exploitation des immeubles</i>		
— Conservation et réparation des immeubles	11,353.7	10,721.2
— Gestion des immeubles	29,739.5	24,889.2
— Sécurité et stationnement	10,635.9	9,622.4
— Postes et messageries et services aux occupants	7,352.4	6,289.0
TOTAL:	59,081.5	51,521.8
<b>Programme 3</b>		
<i>Approvisionnement</i>		
— Négociation et octroi des commandes	2,555.8	2,149.5
— Fonds renouvelable *	25.0	900.0
TOTAL:	2,580.8	3,049.5
<b>Programme 4</b>		
<i>Gestion interne et soutien</i>		
— Direction	654.5	596.0
— Soutien administratif	1,638.7	1,429.7
— Soutien technique	367.5	312.1
— Planification	402.3	315.7
TOTAL:	3,063.0	2,653.5
GRAND TOTAL:	159,277.4	145,605.4
Employés permanents	2,362	2,320
Employés à temps partiel	53	54
Total (hommes-années)	2,415	2,374

\* Le fonds renouvelable du SGA a pour objet de pourvoir aux achats de fournitures et accessoires de bureau et de laboratoire qui sont gardés en magasin à la disposition des ministères et organismes du gouvernement. Les recettes provenant de la vente de ces biens sont réutilisées pour renouveler les stocks.





**Direction  
générale  
de l'Allocation  
de l'Espace  
et de  
l'Équipement**

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ALLOCATION DE L'ESPACE  
ET DE L'ÉQUIPEMENT  
LOUIS PHILIPPE DESY  
3-6584

SECRETARIAT  
DES OPERATIONS  
JUSTIN PILOTE  
3-8864

DIRECTION DE LA  
CONSTRUCTION  
BERNARD DUPONT  
3-1751

DIRECTION DE  
L'AMÉNAGEMENT  
ANDRÉ BEDARD  
3-3579

DIRECTION DE  
L'ACQUISITION DE L'ESPACE  
JEAN ROCHELETTE  
3-7367

DIRECTION DE LA  
PROGRAMMATION ET DE  
NORMES  
MICHEL GENDRON  
3-7718

DIRECTION REGIONALE  
DE MONTRÉAL  
ROBERT DEBLOIS  
873-2512

SERVICE DES  
CHANTIERS  
SPÉCIAUX  
ROGER GAUTHIER  
873-5518

PROJETS  
QUÉBEC-MÉTRO  
ET PROVINCE  
JEAN MÉTHÉ  
3-7471

LOCATION ET  
ATTRIBUTION  
DE L'ESPACE  
MARC CARON  
3-7367

PROGRAMMES  
GÉRARD HAMEL  
3-7718

ACQUISITION  
DE L'ESPACE  
OVIDE MOUSSEAU  
873-5483

SERVICE DES  
CHARGES-PROJETS

PROJETS  
MINISTÈRE DE  
LA JUSTICE  
GASTON DÉSÉ  
3-8109

ESTIMATION  
ET  
EXPROPRIATION

ÉTUDES ET RECHERCHES  
3-7718

AMÉNAGEMENT  
873-3664

SERVICES  
TECHNIQUES  
ANDRÉ-MARIE GUEZ  
3-1282

SERVICES TECHNIQUES  
LOUIS CARRIER  
3-5721

BANQUE DES IMMEUBLES

AMEUBLEMENT  
FERNAND BEAUDOIN  
873-2655

PROJETS  
SPÉCIAUX  
MARC PICARD  
3-1629

AMEUBLEMENT  
ET DÉMÉNAGEMENT  
LUC FOULIOT  
3-3915



## **Mission**

La direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement a pour mission d'analyser, de prévoir et de satisfaire aux besoins en espace et en équipement de l'ensemble du Gouvernement.

Pour ce faire, elle acquiert les espaces nécessaires, au meilleur coût possible, soit sous forme d'achat, de location ou de construction. La Direction est responsable de la réalisation des projets de construction, qu'ils soient effectués par le ministère même ou par des promoteurs. Elle négocie également l'acquisition d'immeubles, de gré à gré ou par expropriation, pour les différents ministères du Gouvernement du Québec.

En tenant compte des principes modernes de gestion, elle se charge de fournir aux employés du Gouvernement les aménagements et le mobilier requis pour accomplir adéquatement leur travail.

## **Direction**

Place de la Capitale,  
150 est, boulevard St-Cyrille  
7<sup>e</sup> étage  
Québec.  
G1R 4X9

### *Directeur général*

Direction de l'Acquisition de l'espace

Direction de la Construction

Direction de l'Aménagement

Direction de la Programmation  
et des Normes

Direction régionale de Montréal

Louis-Philippe Désy 643-6564

Jean Rochette 643-7367

Bernard-E. Dupont 643-1751

André Bédard 643-3579

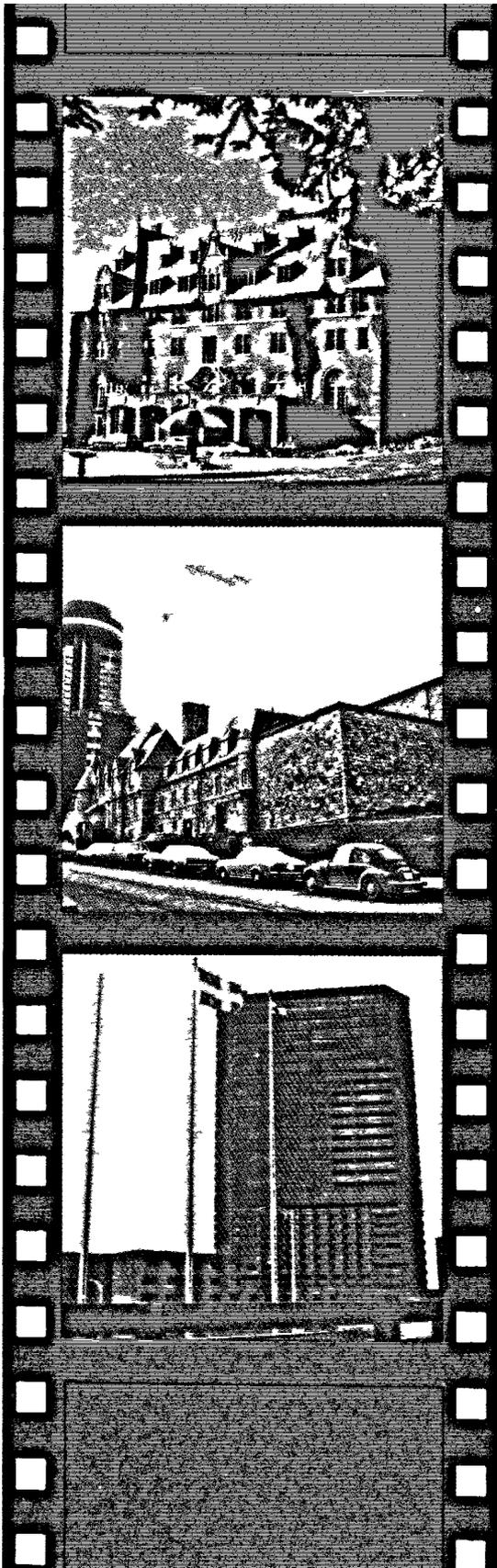
Michel Gendron 643-7718

Robert Deblois 873-2512

## Crédits votés pour les exercices budgétaires 1975-76, 1976-77

Programme: 01  
Allocation de l'Espace et de l'Équipement

Catégories de dépenses	Description	\$ (000)	
		1975-76	1976-77
	<i>1 — Dépenses de fonctionnement</i>		
01	— traitements	2,033.8	2,417.5
02	— autres rémunérations	333.0	82.0
03	— transport et communications	1,166.9	833.7
04	— services professionnels	2,181.2	3,192.8
05	— entretien	11,632.2	14,161.4
06	— loyers	30,600.0	42,224.7
07	— fournitures	79.2	76.5
11	— autres dépenses	4.0	4.1
	<i>2 — Dépenses de capital</i>		
03	— communications	78.0	—
04	— services professionnels	3,940.0	4,880.3
07	— fournitures	650.0	—
08	— matériel et équipement	13,510.5	10,158.2
09	— immobilisations	21,173.1	16,420.9
11	— autres dépenses	999.0	100.0
	TOTAL	88,380.6	94,552.1
	EFFECTIFS AUTORISÉS	172	190



## Activités

### Direction de l'Acquisition de l'espace

La direction de l'Acquisition de l'espace voit à l'achat et à la location d'immeubles à bureaux, d'entrepôts, terrains et d'espaces de stationnement pour les divers ministères. Elle administre plus de 800 baux, dont le coût annuel s'éleve maintenant à environ \$31,000.0

Au cours de l'exercice 1975 /76, deux (2) achats importants ont été effectués par cette Direction:

#### *Manoir Richelieu*

Le 2 décembre 1975, le Gouvernement du Québec par l'entremise du MTPA s'est porté acquéreur du Manoir Richelieu. Cet ensemble hôtelier, situé à Pointe-au-Pic, a présenté pendant un bon nombre d'années un atout important tant du point de vue touristique qu'économique pour la région de La Malbaie. Les propriétaires antérieurs ayant connu certaines difficultés financières, le Gouvernement, fidèle à sa tradition de préservation du patrimoine québécois, a cru bon d'intervenir afin d'éviter qu'une spéculation inutile ne se produise sur cet immeuble. Une fois l'achat conclu, le MTPA a remis les clés du Manoir au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche pour fin de gestion.

#### *Club des employés civils*

Dans la même veine, le Gouvernement du Québec une fois de plus par l'entremise du MTPA, s'est porté acquéreur du Club des employés civils s tue rue Laurier à Québec. Cet immeuble, anciennement connu sous le nom de « Québec Winter Club », était récemment devenu la propriété de l'Association des employés civils suite à l'expropriation de son premier local par le Gouvernement du Québec, pour la construction du stationnement d'Youville. L'Association des employés civils n ayant pas les fonds nécessaires

pour effectuer les réparations essentielles à la conservation de cet immeuble vieux de quelque cinquante ans, a adressé une requête au Gouvernement afin qu'il se porte acquéreur du club. Suite à cette transaction, l'Association des employés civils a loué l'immeuble du Gouvernement ce qui lui permet maintenant de servir ses membres d'une façon adéquate.

### Service de Location et Attribution de l'espace

Relativement aux délégations du Québec à l'étranger, le Service a négocié, au cours de l'exercice 1975 /76, l'ouverture d'un bureau permanent à Port au Prince, Haiti; elle a également relocalisé le bureau de l'Immigration à Paris, le bureau de Lafayette en Louisiane, et procédé à l'agrandissement et à l'aménagement des bureaux de Los Angeles et de New York.

De plus, le Service a conclu un bail avec Place Hauteville (Québec) pour la location d'une superficie de 258,861 p.c. devant répondre aux besoins d'expansion du ministère des Transports et du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières ainsi que loger une certaine partie des effectifs de la Régie de la langue française.

Un autre bail important a été conclu avec les Placements Immobiliers La Laurentienne, mettant 323,526 p.c. à la disposition du Gouvernement pour la centralisation des effectifs du ministère du Travail.

Les services du ministère du Revenu seront également regroupés dans un édifice que doit réaliser l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la vie à Pointe Ste-Foy, suite à la signature d'un bail avec cette compagnie pour une superficie de 700,000 p.c.

D'autre part, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a conclu un bail avec la Corporation Cadillac Fairview pour la location, à Hull, de 268,505 p.c. destinés au Palais de Justice et à tous les services gouvernementaux de la région. L'édifice en question s'intégrera à un ensemble immobilier commercial et récréatif dont toutes les constructions deviendront propriétés du Gouvernement au terme des baux emphytéotiques que le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a consentis à la Corporation précitée.

### Service de l'Estimation et de l'Expropriation

En novembre 1974, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement se dotait d'un service essentiellement technique sous le titre « Estimation et Expropriation », spécialisé en acquisition d'immeubles et en évaluation de transactions immobilières. La création d'un tel service répondait à la tendance croissante de certains ministères à faire appel au M.T.P.A. conformément au règlement AF-1 (A.C. 1041-71 et A.C. 3515-71).

Pour l'exercice 1975 /76, le Service compte environ 1,800 dossiers à son actif, dont plus du tiers sont maintenant complets.

#### *Dossiers par projets en cours:*

- Étude de projets de location	20
- Étude de projets spéciaux	14
- Étude pour recommandation au Conseil exécutif	70
- Étude de gérance de projets d'expropriation	1,708

(Ceci exclut les 1700 dossiers du projet Forillon, qui ne nécessitent qu'une simple révision.)

## **Direction de la Construction**

**Cette Direction est responsable de la construction des édifices pour le compte du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ou pour celui des ministères-clients, ainsi que des réparations, des améliorations et des modifications à y apporter. Lorsque le ministère loue des immeubles non construits par bail à long terme, la Direction assure la coordination des projets et veille au respect des normes de construction.**

**Afin de tirer le meilleur parti possible de l'argent investi, la Direction doit non seulement tenir compte des besoins des ministères-clients mais aussi être en mesure d'évaluer et d'orienter le travail des participants (professionnels-conseils, entrepreneurs, organismes publics et privés, etc.) en vue de satisfaire pleinement à ces besoins.**

**Durant l'exercice 1975 /76, la Direction a livré divers bâtiments et plusieurs autres projets sont en cours d'exécution, notamment aux endroits suivants:**

<b>Construction</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
<b>Amos</b>	
— Palais de Justice et Centre de détention: Les plans et devis ont été terminés durant l'année. Les travaux ont débuté en novembre 1975 et progressent normalement. Le coût global de ce projet est estimé à \$8,150,000. et l'occupation est prévue pour l'automne 1977.	\$ 1,150,000.
<b>Blanc-Sablon</b>	
— Divers bâtiments: Érection de quatre (4) bâtiments dont un (1) bureau et deux (2) résidences pour la Sûreté du Québec et un (1) entrepôt pour le ministère des Transports. Coût total: \$470,000. Travaux terminés durant l'année.	\$ 31,600.
<b>Drummondville</b>	
— Parc des Voltigeurs (Tourisme, Chasse et Pêche), Manoir Trent (Affaires culturelles): Les travaux d'aménagement du parc et de restauration du Manoir Trent ont été achevés en 1975.	\$ 122,400.
<b>Granby</b>	
— Palais de Justice et centralisation: Complexe administratif dont le concept est accepté. Les plans et devis seront terminés à l'été 1976. Ce centre regroupera tous les bureaux et services gouvernementaux de la ville et de la région de Granby, incluant le Palais de Justice. Superficie brute: 100,000 p.c. Honoraires:	\$ 50,000.
<b>Grand'Mère</b>	
— Bureau de district (Transports): Les plans et devis ont été préparés durant l'année. Honoraires:	\$ 18,100.
<b>Hâvre St-Pierre</b>	
— Bureau, entrepôt et atelier de réparation: Les travaux ont débuté en 1974 /75 et l'occupation des lieux s'est faite en mai 1975.	\$ 41,000.
<b>Jonquière</b>	
— Centralisation administrative: Cet édifice construit et aménagé au coût global de \$4,118,000. a été livré en août 1975.	\$ 793,000.

<b>Construction</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
<b>Lachute</b>	
— Station centrale (Transports): Travaux terminés en 1975. Coût global du projet: \$691,500.	\$ 647,000.
<b>La Pocatière</b>	
— Institut de technologie agricole (aide technique apportée par le M.T.P.A. au ministère de l'Agriculture): Aménagement d'un laboratoire d'enseignement à l'intérieur d'un édifice existant. Ce projet a été réalisé en 1975..	\$ 68,000.
Centre équestre. Ce manège-écurie a été construit au coût de \$375,000. pour fins d'enseignement. Les travaux sont terminés.	\$ 207,000.
<b>La Sarre</b>	
— Abattoir (aide technique apportée par le M.T.P.A. au ministère de l'Agriculture): Plans et devis complétés. Honoraires:	\$ 29,500.
<b>L'Assomption</b>	
— Bureau régional et laboratoire de pathologie animale (aide technique apportée par le M.T.P.A. au ministère de l'Agriculture): Ce projet au stade des esquisses démarrera au cours de l'été 1976. L'évaluation prévue est de \$1,700,000. Honoraires:	\$ 12,000.
<b>La Tabatière</b>	
— Roulotte (Industrie et Commerce): Achat et installation d'une roulotte avec tous les services sanitaires.	\$ 24,800.
<b>Laurier-Station</b>	
— Atelier de réparation: Projet semblable à celui de Mont-Laurier. Honoraires:	\$ 25,000.
<b>Laval</b>	
— Centre de voirie (Transports): Plan-masse approuvé fin février. Les plans et devis seront terminés en 1976 /77. C'est un projet estimé à \$2,000,000. Honoraires:	\$ 61,000.
<b>L'Étape (route Québec-Chicoutimi)</b>	
— Résidence pour la Sûreté du Québec: Études en cours pour loger les effectifs actuels et à venir dans un endroit plus confortable. Superficie de 6,000 p.c. le coût estimé est de \$550,000. L'occupation est prévue pour l'automne 1976. Honoraires:	\$ 5,000.

<b>Construction</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
<b>Les Palissades (St-Siméon)</b>	
— Pavillon d'interprétation de la nature (aide technique apportée par le M.T.P.A. au ministère des Terres et Forêts):	
Les plans et devis de ce projet sont terminés et la réalisation se fera l'an prochain. Certains matériaux ont été achetés cette année.	\$ 20,000.
<b>Manic V</b>	
— Camp de voirie (Transports):	
Il s'agit de pourvoir quatre (4) bâtiments dortoirs pour les ouvriers. Tous les services d'électricité, d'eau et d'installation d'égoûts, etc. font partie de ce projet estimé à \$210,000. Honoraires:	\$ 10,000.
<b>Mont-Laurier</b>	
— Atelier de réparation:	
Les études préliminaires de ce projet de \$640,000. sont actuellement en préparation. Honoraires:	\$ 3,000.
<b>Montréal</b>	
— Institut de Tourisme et d'Hôtellerie:	
La partie école a été occupée en septembre 1975 comme prévu, et le secteur hôtelier, en mars 1976. Les travaux réalisés s'élèvent à \$3,415,000. en 1975 /76 incluant les honoraires et l'équipement. Le projet sera achevé en 1976 /77 et son coût global anticipé est de \$13,850,000.	\$ 3,415,000.
<b>Nicolet</b>	
— Institut de Police:	
Agrandissement de la salle de tir. Travaux exécutés et complétés durant l'année.	\$ 129,800.
<b>Papineauville</b>	
— Bureau de district (Transports):	
Projet dont les plans et devis ont été livrés à la fin de 1975 /76. Honoraires:	\$ 25,000.
<b>Québec</b>	
— Complexe scientifique:	
Divers travaux complémentaires à la construction initiale ont été réalisés durant l'année en cours afin d'améliorer le rendement des opérations, suite à l'expérience vécue à l'intérieur du Complexe.	\$ 95,300.

<b>Construction</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
— Édifice de la Sûreté du Québec: Relocalisation des effectifs de la Sûreté du Québec, région administrative 03. Construction d'un édifice sur le boulevard Pierre-Bertrand à Duberger comprenant les bureaux et services communs, garages et hélicopt. Superficie de 285,000 p.c. Coût estimé à \$14,515,000. Les plans et devis seront terminés en août 1976 et la construction débutera à l'automne.	\$ 313,800.
— Édifice « G » Le règlement final de la construction ainsi que divers travaux d'amélioration ont été réalisés.	\$ 49,000.
— Édifices « H » et « J ». Certains travaux additionnels relatifs à la sécurité de l'édifice « J » et le paiement final des honoraires et des travaux de construction des édifices « H » et « J ».	\$ 336,000.
— Entrepôt du MTPA. Le MTPA projette de construire 600,000 p.c. d'entrepôt à Québec. Dans une première phase, un entrepôt de 150,000 p.c. sera érigé. Le plan-masse du projet global ainsi que les plans préliminaires de la phase 1 ont été préparés en 1975 /76.	\$ 85,000.
— Morgue de Québec. Divers travaux destinés à perfectionner le rendement de l'équipement ont été exécutés. Ce projet est maintenant entièrement terminé.	\$ 11,500.
— Rond-point « Dufferin ». Les services d'eau et d'électricité du rond-point ainsi que l'éclairage du parc avoisinant ont été remplacés.	\$ 34,000.
— Compensation relative au nouveau décret. Le nouveau décret de la construction a entraîné des ajustements aux contrats en cours pour une somme globale de:	\$ 125,000.
 <b>Richmond</b>	
— Atelier de réparation des véhicules du ministère des Transports: Les plans et devis ont été complétés cette année.	\$ 26,800.
— Station centrale: Garage d'exploitation utilisé pour les véhicules d'entretien d'hiver. Projet terminé durant l'année au coût global de \$704,000.	\$ 655,000.

<b>Construction</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
<b>St-Hyacinthe</b>	
Pour tous ces projets, le M.T.P.A. a procuré une aide technique au ministère de l'Agriculture:	
— Centre d'insémination artificielle:	
L'agrandissement de cet édifice a été réalisé au coût global de \$233,000.	\$ 150,300.
Divers aménagements de protection-incendie (phase 1). Les travaux débiteront à l'été 1976. Honoraires:	\$ 38,600.
— Laboratoire de pathologie animale:	
La construction a été terminée au début de 1976 au coût global de \$1,040,000.	\$ 540,000.
— Institut de technologie agricole:	
Réaménagement des égouts sanitaires et pluviaux exécuté durant l'année.	\$ 107,500.
Projet de construction d'une étable de quarantaine estimé à \$350,000. Les travaux seront réalisés en 1976 /77. Honoraires:	\$ 31,000.
— Projet de construction de bâtiments de service et de serres. Plans et devis en exécution pour ce projet évalué à \$1,200,000. Les travaux débiteront au début de 1976 /77. Honoraires:	\$ 42,000.
<b>St-Jérôme</b>	
— Centralisation administrative:	
Durant l'année, le M.T.P.A. s'est porté acquéreur d'un édifice à bureaux afin de centraliser les effectifs du Gouvernement à St-Jérôme près du Palais de Justice actuel. Les travaux d'aménagement ont été contrôlés par la direction de la Construction.	\$ 572,000.
— Centre de détention:	
Les études ont débuté en 1974 /75 et les plans et devis ont été préparés cette année. L'appel d'offres sera fait dès que le budget le permettra. Le coût de ce projet est évalué à \$4,500,000.	\$ 144,000.
— Centre de voirie:	
Construction terminée en 1975. Coût global du projet: \$1,952,700.	\$ 1,327,000.
<b>St-Pascal (Kamouraska)</b>	
— Atelier de réparation (Transports):	
Construction terminée.	\$ 73,000.

<b>Construction</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
<b>St-Philippe de Néri et Ville Dégelis</b>	
— Haltes routières (3) (Transports): Travaux terminés en 1975 au coût global de \$550,000.	\$ 130,000.
<b>St-Romuald</b>	
— Station centrale: Projet terminé en 1975 /76 au coût global de \$546,000.	\$ 470,800.
— Bureau de district (Transports): Cette construction a été complétée en 1975 /76 au coût de \$200,800.	\$ 190,800.
<b>Sherbrooke</b>	
— Édifice de la Sûreté du Québec: Construction d'un édifice pour loger les effectifs de la Sûreté. à Sherbrooke. Les études sur ce projet ont débuté en cours d'année. Le coût global s'établira environ à \$3,000,000. Honoraires:	\$ 5,000.
<b>Stanstead</b>	
— Halte routière: Construction réalisée durant l'année.	\$ 200,000.
<b>Trois-Rivières</b>	
— Centralisation administrative: Réalisation d'une centralisation administrative des effectifs gouvernementaux de la région. Les professionnels ont commencé la préparation des plans et devis. Projet de 135,000 p.c. dont le coût global est estimé à près de \$8,000,000. Honoraires:	\$ 35,000.

<b>Réparations, améliorations ou modifications majeures</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
<b>Bale-Comeau</b>	
— Palais de Justice:	
Achèvement des travaux d'aménagement et d'installation d'un système de climatisation. Ces travaux ont été réalisés au coût de \$600,000.	\$ 557,000.
<b>Montréal</b>	
— Ateliers au Centre de détention de Bordeaux:	
Construction d'un étage additionnel et rénovation devant permettre aux détenus d'exécuter les travaux qui leur sont confiés. Les plans et devis seront terminés au début de 1976 /77. Projet d'environ \$1,000,000. Honoraires:	\$ 50,000.
<b>Québec</b>	
— Club des employés civils:	
Les travaux d'exécution de la phase 1 de ce projet sont terminés. La phase II pour l'année 1976 /77 coûtera \$400,000 et la phase III, \$1,750,000. Le Gouvernement ayant décidé d'acquérir cet édifice, il lui faut voir aux réparations et aux améliorations requises pour le bon fonctionnement du Club des employés civils qui loue les locaux du M.T.P.A.	\$ 350,000.
— Édifice « B »:	
Renouvellement de la toiture; travaux importants d'étanchéité et d'isolation; réfection de la maçonnerie et du fini extérieur de l'édifice. Coût des travaux imputable à l'Exploitation. Le coût global de ce projet, terminé cette année, s'élève à \$1,822,000.	\$ 935,000.
— Édifices parlementaires A, B, C, D et E	
Réparation, rénovation et restauration complètes des édifices A, B, C, D et E du complexe parlementaire afin de répondre aux besoins de l'Assemblée nationale pour les 20 ou 30 prochaines années. De nouvelles structures viendront s'ajouter pour relier les bâtiments existants. Il faudra assurer la conservation du cachet actuel de ces bâtiments. Le projet est de l'envergure de \$400,000,000. répartis sur les cinq (5) ou six (6) prochaines années.	
Les études de base pour déceler les problèmes de rénovation et de restauration de ces anciens édifices et établir le programme de réalisation se poursuivent. Le budget 1976 /77 affectera plus de \$1,000,000. à ce projet.	
Honoraires et travaux d'expertise:	\$ 280,000.
— Édifice 225, Grande-Allée (Justice):	
Projet de climatisation et de rénovation de l'éclairage de l'édifice administratif occupé par le ministère de la Justice. La préparation des plans et devis est en voie d'exécution. L'estimation globale des travaux est de \$2,000,000. Honoraires:	\$ 25,000.

---

<b>Réparations, améliorations ou modifications majeures</b>	<b>Déboursés 1975 /76</b>
---	-------------------------------

---

**Rimouski**

— Centralisation:

Travaux de rénovation et de réparation. \$ 97,000.

**Rouyn**

— Centralisation:

Transformation et réaménagement au Pavillon Laramée. Réaménagement de l'édifice du Gouvernement pour fins de centralisation des effectifs gouvernementaux à Rouyn. Plans et devis en préparation devant permettre le début des travaux pour juillet 1976. Le coût des travaux est de \$2,400,000. Honoraires: \$ 75,000.

---

**Coordination et surveillance des constructions réalisées par  
l'entreprise privée pour l'usage du Gouvernement (location à long terme)**

---

**Débours  
1975 /**

Le M.T.P.A. a loué les édifices suivants, qui ont été ou seront construits, pour satisfaire aux besoins d'espaces à bureaux du Gouvernement.

La direction de la Construction est responsable de l'acceptation des concepts au nom du ministère, et doit s'assurer que les plans et devis sont conformes aux normes du M.T.P.A.

Cette Direction doit aussi faire le suivi du projet et contrôler la qualité des travaux. De plus, elle doit contrôler les coûts de construction lorsque le prix du bail en dépend.

### **Hull**

— Place du Centre:

Les esquisses ont été préparées pour ce projet devant être réalisé par un promoteur. Il s'agit d'un complexe administratif dont une partie logera divers ministères et services du Gouvernement du Québec. Honoraires:

\$ 25,00

### **Québec**

— Édifice « La Laurentienne »:

La qualité et les coûts de construction de ce projet ainsi que l'aménagement de la partie qui sera occupée par des bureaux gouvernementaux seront contrôlés par la direction de l'Aménagement. Honoraires:

\$ 10,00

— « Le Bourgneuf » — Centralisation des ministères-ressources:

Nouveau complexe. La direction de la Construction aura la responsabilité de la revue, de l'acceptation des plans et devis et du contrôle de l'exécution au niveau de la qualité, des coûts et du temps de réalisation. La cueillette des données s'effectue dès maintenant par une firme spécialisée qui recevra un mandat de gérance de projets sous le contrôle de la direction de la Construction. Honoraires:

\$ 25,00

— Édifice Pointe Ste-Foy (L'Industrielle):

La direction de la Construction agira à titre de coordonnateur pour ce projet à l'usage du ministère du Revenu. L'occupation est prévue pour 1978. Honoraires:

\$ 50,00



## **Direction de l'Aménagement**

La direction de l'Aménagement, composée cinq (5) services, a pour mission d'aménager façon rationnelle les espaces mis à la disposition des ministères-clients, en respectant les normes et procédures administratives. De plus, depuis le 5 janvier 1976, la Direction est responsable de tous les achats de meubles effectués par le M.T.P.A., pour le compte des ministères-clients. Elle doit également tenir à jour l'inventaire des meubles de chacun des organismes-clients et exercer un contrôle adéquat sur l'ameublement mis à leur disposition. La Direction s'occupe aussi de la décoration, des déménagements et de la récupération des meubles.

Les aménagistes doivent effectuer toutes les tâches depuis l'établissement du programme d'aménagement du ministère ou organisme jusqu'à l'acceptation des travaux et de la livraison finale, la préparation des plans et devis représentant la plus importante de ces étapes.

La direction de l'Aménagement est également chargée de la signalisation ou identification visuelle de tous les locaux occupés par les organismes gouvernementaux.

Le M.T.P.A. a loué les édifices suivants, qui ont été ou seront construits, pour satisfaire aux besoins d'espaces à bureaux du Gouvernement.

La direction de la Construction est responsable de l'acceptation des concepts au nom du ministère, et doit s'assurer que les plans et devis sont conformes aux normes du M.T.P.A.

Cette Direction doit aussi faire le suivi du projet et contrôler la qualité des travaux. De plus, elle doit contrôler les coûts de construction lorsque le prix du bail en dépend.

### **Hull**

— Place du Centre:

Les esquisses ont été préparées pour ce projet devant être réalisé par un promoteur. Il s'agit d'un complexe administratif dont une partie logera divers ministères et services du Gouvernement du Québec. Honoraires:

\$ 25,000.

### **Québec**

— Édifice « La Laurentienne »:

La qualité et les coûts de construction de ce projet ainsi que l'aménagement de la partie qui sera occupée par des bureaux gouvernementaux seront contrôlés par la direction de l'Aménagement. Honoraires:

\$ 10,000.

— « Le Bourgneuf » — Centralisation des ministères-ressources:

Nouveau complexe. La direction de la Construction aura la responsabilité de la revue, de l'acceptation des plans et devis et du contrôle de l'exécution au niveau de la qualité, des coûts et du temps de réalisation. La cueillette des données s'effectue dès maintenant par une firme spécialisée qui recevra un mandat de gérance de projets sous le contrôle de la direction de la Construction. Honoraires:

\$ 25,000.

— Édifice Pointe Ste-Foy (L'Industrielle):

La direction de la Construction agira à titre de coordonnateur pour ce projet à l'usage du ministère du Revenu. L'occupation est prévue pour 1978. Honoraires:

\$ 50,000.



## **Direction de l'Aménagement**

La direction de l'Aménagement, composée de cinq (5) services, a pour mission d'aménager de façon rationnelle les espaces mis à la disposition des ministères-clients, en respectant les normes et procédures administratives. De plus, depuis le 5 janvier 1976, la Direction est responsable de tous les achats de meubles effectués par le M.T.P.A., pour le compte des ministères-clients. Elle doit également tenir à jour l'inventaire des meubles de chacun des organismes-clients et exercer un contrôle adéquat sur l'ameublement mis à leur disposition. La Direction s'occupe aussi de la décoration, des déménagements et de la récupération des meubles.

Les aménagistes doivent effectuer toutes les tâches depuis l'établissement du programme d'aménagement du ministère ou organisme-client, jusqu'à l'acceptation des travaux et de la facture finale, la préparation des plans et devis représentant la plus importante de ces étapes.

La direction de l'Aménagement est également chargée de la signalisation ou identification visuelle de tous les locaux occupés par les organismes gouvernementaux.



Durant l'exercice 1975 /76, la direction de l'Aménagement a exécuté 413 projets d'aménagement répartis comme suit:

Ministère	Projets réalisés
Affaires culturelles	22
Affaires intergouvernementales	2
Affaires municipales	5
Affaires sociales	20
Agriculture	16
Assemblée nationale	15
Commission administrative du Régime de retraite	3
Commission de la Fonction publique	4
Commission des Transports	3
Commission du Salaire minimum	2
Communications	14
Conseil exécutif	12
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	14
Éducation	8
Finances	18
Fonction publique	1
Immigration	6
Industrie et Commerce	6
Justice	103
Protection de l'Environnement	2
Régie des Services publics	1
Revenu	14
Richesses naturelles	10
Terres et Forêts	13
Tourisme, Chasse et Pêche	15
Transports	42
Travail et Main-d'Oeuvre	10
Travaux publics et Approvisionnement	18
Centralisations	14
<b>TOTAL</b>	<b>413</b>

Un grand nombre de projets ont été décélérés en raison d'une directive du Conseil du Trésor visant à limiter l'engagement de crédits durant l'exercice en cours.

Ces projets ont été réinscrits à la programmation budgétaire des différents ministères ou organismes gouvernementaux pour 1976 / 77, créant ainsi une banque de projets dont les plans et devis sont terminés et prêts pour les appels d'offres.

On a également adopté une nouvelle politique interne concernant l'achat de masse des écrans qui servent à l'aménagement paysager, ce qui permet de garder en entrepôt une réserve d'écrans afin de répondre plus rapidement aux demandes des ministères.

### Service technique

Le Service technique est responsable de la réalisation des plans et devis d'aménagement proposés par les chargés de projets. Il leur fournit aussi l'assistance technique requise en ce qui a trait à la conception et à l'exécution des projets d'aménagement, l'ameublement spécial, la décoration et la signalisation. Dans le cas de projets hautement techniques, les professionnels du Service agissent parfois eux-mêmes comme chargés de projets.

### Service des Projets spéciaux

Ce Service s'occupe principalement des projets d'aménagement de grande envergure dont l'exécution est généralement confiée à des consultants. Il doit conseiller les ministères clients dans la préparation de leur programme technique d'aménagement, coordonner la préparation des plans et devis et surveiller l'exécution des travaux.

Principales réalisations au cours de l'exercice 1975 / 76:

– *Place Desjardins, Montréal*: aménagement de 3,600 postes de travail pour le ministère du Revenu et de 400 postes de travail pour le ministère des Affaires municipales, lequel constitue le projet le plus important réalisé cette année au coût de \$3,200,000.

– *Les Ensemble Urbains, Montréal*: installation d'une salle d'informatique et réaménagement de sept (7) étages devant satisfaire aux besoins du ministère de l'Éducation pour les cinq (5) prochaines années. Le coût global de ce projet s'est élevé à \$3,025,000.

– *Édifice de la Banque Royale, Québec*: projet d'aménagement terminé au cours de l'exercice au coût total de \$275,000.

– *Édifice Corpo, Québec*: projet d'aménagement pour le compte du ministère des Terres et Forêts et du ministère de l'Agriculture. Les travaux réalisés en 1975 / 76 se sont élevés à approximativement \$300,000.

– *Édifice du 2125 Branly, Ste-Foy*: aménagement de bureaux du ministère des Terres et Forêts. Les travaux réalisés au cours de l'exercice ont coûté environ \$30,000.

– *Édifice du 1995 ouest, boul. Charest, Québec*: aménagement qui sera réalisé au cours du prochain exercice pour le compte du ministère des Terres et Forêts. Les dépenses en honoraires professionnels durant l'exercice 1975 / 76 se sont chiffrées à environ \$30,000.

– *Place de Ville, Ste-Foy*: aménagement de bureaux pour l'Office du Crédit agricole, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Agriculture pour la somme totale de \$400,000.

– *Édifice « G », Québec*: une somme de \$545,000. a été consacrée à différents travaux de réaménagement pour les ministères-occupants.

– *Centralisation de St-Jérôme*: aménagement de 300 postes de travail. Durant l'exercice, la responsabilité de ce projet est passée au service des Projets Québec-Métro et Province.

### Service des Projets Québec-Métro et Province

Ce Service, dont les objectifs sont les mêmes que le précédent, est responsable des projets du Québec-Métro et de la Province ainsi que des projets du Montréal-Métro supérieurs à \$75,000. Les projets de la région de Montréal inférieurs à ce montant sont coordonnés par la direction régionale de Montréal.

Principales réalisations au cours de l'exercice 1975 /76:

– *Centralisation de Jonquière*: aménagement de 350 postes de travail en vue du regroupement de 15 ministères.

– *Place Hauteville, Québec*: projet d'aménagement devant regrouper plusieurs services du ministère des Transports, du ministère des Consommateurs et de la Régie de la langue française. Des dépenses de l'ordre de \$350,000. ont été engagées au cours de l'exercice pour ce projet qui sera parachevé durant l'exercice 1976 /77.

– *Édifice « H », Québec*: réaménagement du ministère des Transports et divers réaménagements résultant de l'expansion du ministère des Affaires intergouvernementales et du Conseil exécutif, pour la somme de \$365,000.

– *Édifice Pollack, Québec*: aménagement du service de l'Expropriation du ministère des Transports au coût de \$235,000.

### Service des Projets du ministère de la Justice

Le ministère de la Justice étant le plus grand client du M.T.P.A. il s'est avéré nécessaire de mettre sur pied un service responsable uniquement des projets de ce ministère dans toute la province.

Principales réalisations au cours de l'exercice 1975 /76:

– *Place de la Justice, Montréal*: engagement de \$263,000 pour le réaménagement des bureaux des secrétaires judiciaires et de la Régie des Loyers ainsi que divers aménagements mineurs.

– *Édifice du Procureur général, Montréal*: divers travaux d'aménagement se chiffrant pour l'exercice 1975 /76 à \$1,226,109.49.

### Service de l'Ameublement et Déménagement

Le Service assure le lien entre les différents services de la direction de l'Aménagement et de la direction générale de l'Approvisionnement pour tout ce qui concerne les réquisitions d'ameublement normalisé. Il gère aussi les entrepôts de meubles et d'écrans et en tient l'inventaire; il effectue la manutention, le montage et la préparation des expéditions de meubles. Ce Service doit également coordonner tous les déménagements, surveiller l'installation des meubles et des écrans, en vérifier la qualité ainsi que récupérer les meubles usagés.

Une expérience pilote pour l'implantation d'un système d'inventaire de l'ameublement du Gouvernement a été menée par le M.T.P.A. dans certains ministères au cours de l'exercice.

Le service de l'Ameublement et Déménagement a fourni l'ameublement normalisé aux ministères suivants:

<b>Ministères</b>	<b>Dépenses</b>
Affaires culturelles	\$ 82,000
Affaires intergouvernementales	\$ 85,000
Affaires municipales	\$ 93,000
Affaires sociales	\$ 205,000
Agriculture	\$ 317,000
Assemblée nationale	\$ 78,000
Commission adm. du Régime de Retraite	\$ 133,000
Commission de la Fonction publique	\$ 58,000
Commission des Transports	\$ 3,000
Communications	\$ 155,000
Conseil exécutif	\$ 299,000
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	\$ 131,000
Éducation	\$ 461,000
Finances	\$ 147,000
Fonction publique	\$ 40,000
Immigration	\$ 97,000
Industrie et Commerce	\$ 345,000
Justice	\$1,243,000
Protection de l'Environnement	\$ 124,000
Régie des Services publics	\$ 7,000
Revenu	\$ 119,000
Richesses naturelles	\$ 75,000
Terres et Forêts	\$ 226,000
Tourisme, Chasse et Pêche	\$ 147,000
Transports	\$ 725,000
Travail et Main-d'Oeuvre	\$ 92,000
Travaux publics et Approvisionnement	\$ 187,000
<b>TOTAL</b>	<b>\$5,674,000</b>

Le service de l'Ameublement a investi environ \$1,000,000. pour le remplacement des meubles des différents ministères-clients. De plus, l'ameublement pour les bureaux de ministres,

de sous-chefs et de juges a entraîné une dépense d'environ \$500,000.

### **Direction de la Programmation et des Normes**

Cette Direction, autrefois appelée direction de la Planification, a pour rôle principal de conseiller le ministère sur l'ensemble de ses activités, en particulier sur celles qui touchent l'allocation de l'espace et de l'équipement.

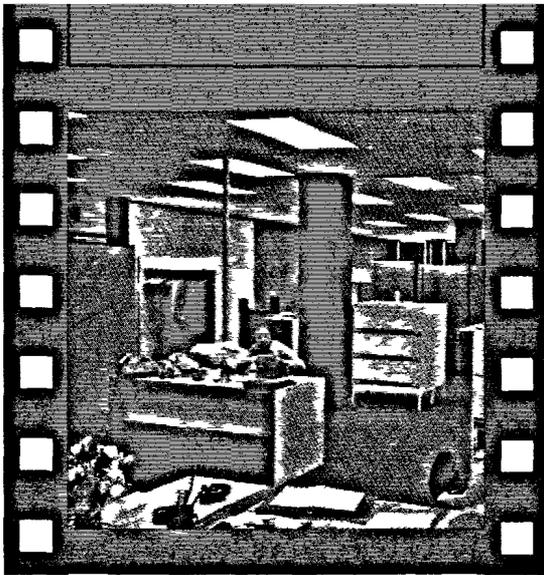
En décembre 1975, suite à des modifications dans la structure du ministère, la Direction, qui relevait du sous-ministre, a été rattachée à la direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement.

La principale raison de cette modification était de mieux situer la Direction pour lui faciliter la tâche de concrétiser les objectifs visés, grâce à une collaboration et à une consultation plus étroites avec les autres directions du ministère, et plus particulièrement celle de la Construction.

Il est aussi prévu que le service « Banque des Immeubles » en fera éventuellement partie de façon à en accroître la polyvalence et la disponibilité pour les autres directions et entités administratives.

### **Service des Études et Recherches**

Les principales activités de ce Service ont porté sur la mise à jour de plan quinquennal (avec une attention particulière pour le Montréal-Métro), une étude sur la réutilisation des espaces dans le Québec-Métro ainsi que des rapports soumis au Conseil du Trésor concernant certaines décisions importantes d'allocation d'espace.



Plusieurs études du milieu urbain ont été réalisées en rapport avec l'implantation présente ou future d'immeubles gouvernementaux dans les agglomérations suivantes: Québec (Basse-Ville, Lebourgneuf, Cité parlementaire), Trois-Rivières, Sherbrooke, Roberval, Joliette, etc.

Le service des Études et Recherches a dû travailler en étroite collaboration avec les services d'urbanisme des villes concernées par les travaux du ministère. Le nombre de dossiers ainsi traités s'établit approximativement à 20.

### Service des Programmes

Les analystes de ce Service effectuent une cueillette des données appropriées permettant de préparer des cahiers de programmes, qui servent par la suite de point de repère aux professionnels-conseils dans leurs études de praticabilité.

Ces cahiers de programmes contiennent, en plus des besoins en espace, les conditions générales de rendement nécessaires à la qualité des services donnés aux futurs occupants et au respect des normes de construction et d'équipement.

Durant l'année, des cahiers de programmes ont porté sur les catégories de réalisations suivantes:

- centralisations (5)
- sous-centres administratifs (3)
- Palais de Justice (5)
- centres de détention (3)
- postes de sûreté (5)
- projets d'immeubles de centre de voirie (7)

Des travaux préliminaires de conception ont également été exécutés pour des projets d'entrepôt, d'abattoir, d'usine pilote pour le Centre de recherches minérales et d'aménagement de l'édifice « La Laurentienne »

## **Direction régionale de Montréal**

La direction régionale de Montréal a été formée en août 1974 dans le but d'assurer une meilleure coordination sur place des services offerts aux ministères-clients par la direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement.

Son mandat comprend les responsabilités d'acquisition et d'attribution d'espaces ainsi que d'aménagement, d'ameublement et de décoration des locaux, en étroite collaboration avec les directions concernées à Québec.

Le territoire desservi comprend 40 comtés dont l'île de Montréal et l'île Jésus, ainsi que la région nord et une partie de la rive-sud.

La Direction est assistée par une firme de consultants en génie pour suppléer au manque de personnel technique et accomplir le travail dû aux surcharges ou à la complexité des demandes d'aménagement.

### **Acquisition de l'espace**

Cette section négocie les renouvellements et les nouveaux baux de location, attribue les espaces existants et effectue la gestion générale du parc d'espaces de la région montréalaise.

Durant l'exercice 1975 /76, la section a négocié, pour le compte de 19 organismes-clients, 47 nouveaux baux et 19 renouvellements pour une superficie totale de 1,028,339 p.c. Le parc d'espaces est ainsi passé de 3.2 millions à 3.8 millions de pieds carrés, ce qui représente un accroissement net de 19 %.

### **Aménagement**

Cette section prépare les plans et devis pour les travaux d'aménagement intérieur des édifices et en surveille l'exécution, conformément aux normes d'aménagement du M.T.P.A.

De plus, elle assure la coordination des travaux dont les plans et devis et la surveillance sont effectués par des firmes d'architectes et d'ingénieurs retenues pour des projets particuliers.

Durant l'exercice 1975 /76, la section Aménagement s'est chargée de 80 projets pour 19 organismes-clients, accordant ainsi des contrats pour la somme totale de \$3.3 millions.

Parmi les projets d'importance, il faut mentionner la Tour de la Bourse, Place Victoria, dont le coût s'est élevé à \$800,000. Une superficie de 100,000 pieds carrés a ainsi été mise à la disposition de la Régie de la langue française, de la Curatelle publique, du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, et a permis l'expansion du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

La section a également complété le réaménagement de l'ancien Palais de Justice pour y loger les Conservatoires de Musique et d'Art dramatique. Le coût total de ce réaménagement est de l'ordre de \$1.0 million, réparti sur une période de deux (2) ans. Dans un autre édifice au Centre-ville, des travaux d'aménagement de l'ordre de \$115,000. ont été réalisés pour loger l'OPDQ et la Commission des Affaires sociales dès le 1er mai 1976.

### **Ameublement**

La section est chargée d'exécuter les réquisitions d'ameublement et de décoration, de procéder aux déménagements et aux assemblages sur place, ainsi que d'entreposer le mobilier en attente ou en surplus.

Durant l'exercice 1975 /76, la section a géré trois (3) entrepôts, totalisant 35,000 composantes réparties sur 50,000 pieds carrés.

De plus, elle a manipulé plus de 20,000 composantes résultant des 138 réceptions, 58 consignations, 847 livraisons et six (6) déclarations de surplus.

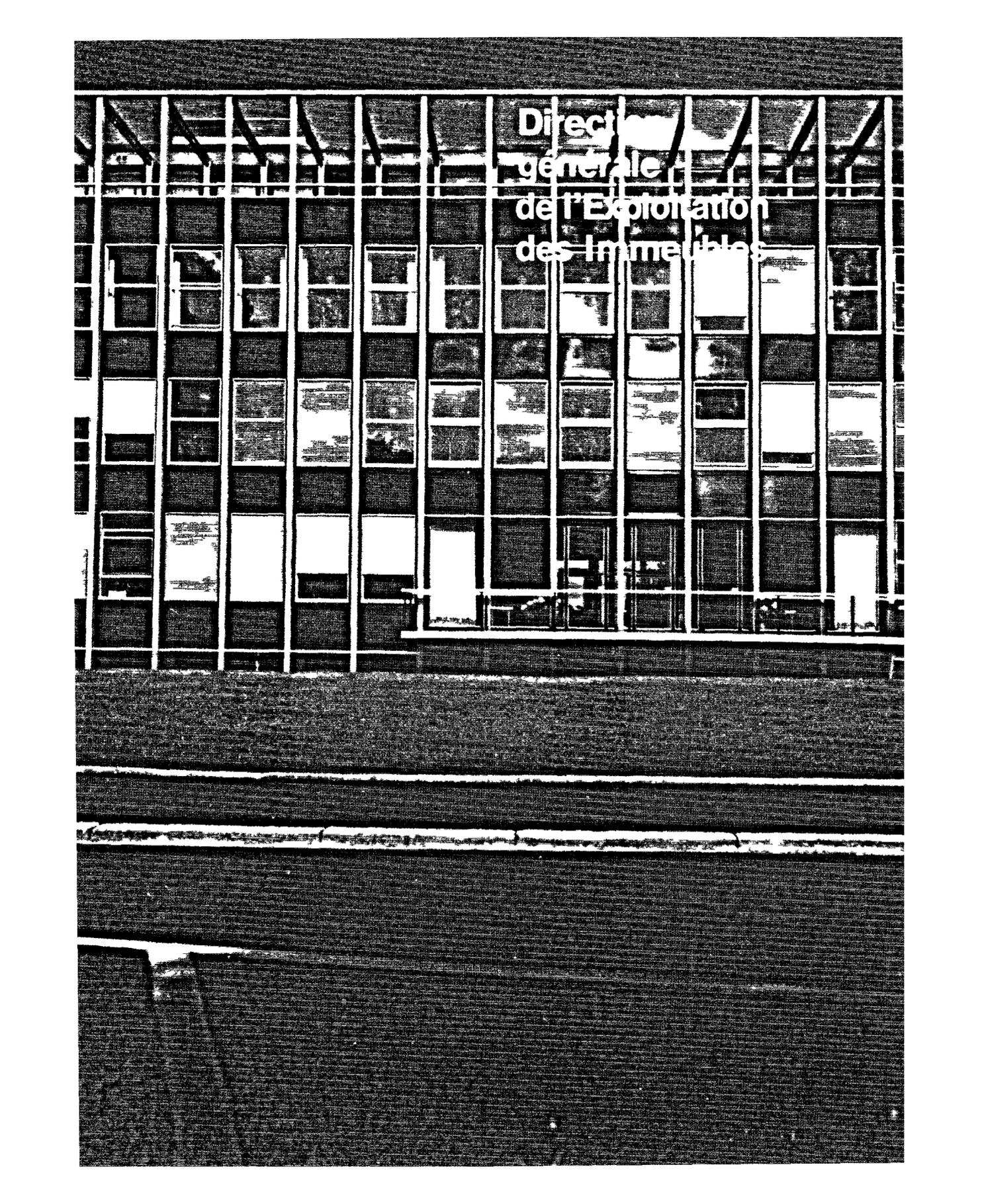
Enfin, la section a donné suite à 33 demandes de décoration depuis l'engagement d'un spécialiste.

### **Mot du directeur général**

*Pour plus d'efficacité sur le plan administratif, certaines modifications ont été apportées à la Direction générale au cours de l'année. La direction de l'Aménagement et la direction de l'Ameublement et Décoration ne forment aujourd'hui qu'une seule direction sous le titre de direction de l'Aménagement. Ceci a été fait dans le but de réduire le nombre de personnes qui auront à travailler avec les différents organismes-clients et d'assurer une meilleure coordination dans la réalisation des différents projets. De même, la direction de la Programmation et des Normes (autrefois Planification) qui était antérieurement rattachée au bureau du sous-ministre, a été intégrée à la Direction générale.*

*Sur le plan acquisition d'espace, des décisions majeures ont été prises au cours de l'année, notamment la construction des édifices « La Laurentienne » (300,000 pieds carrés) et « l'Industrielle » (700,000 pieds carrés) procurant ainsi aux ministères-clients une importante superficie pour les années 1978 / 79.*

**Louis-Philippe Désy**



Direction  
générale  
de l'Exploitation  
des Immeubles

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION  
DES IMMEUBLES  
RICHARD DUMAS  
3 2259

SECRETARIAT  
DES OPERATIONS  
JOSEPH TANGUAY  
3-7593

DIRECTION  
DE LA COORDINATION ET DES  
SERVICES CONSULTATIFS  
MARCEL LAFORTUNE  
3-4025

DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
REGION DE QUEBEC  
BERNARD MONTPETIT  
3 1898

DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
REGION EN PROVINCE  
MARIUS POIRIER  
3-8960

DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
REGION DE MONTREAL  
ANATOLE GAGNON  
873-4111

POSTES ET  
MESSAGERIES  
GILLES BISSON  
3-8628

SECURITE ET  
STATIONNEMENT  
MARCEL LAPOINTE  
3-8687

CONSERVATION  
REPARATION  
OPERATION  
JEAN BOILY  
3-4025

SERVICES  
ALIMENTAIRES  
ET COMMUNAUTAIRES  
GUY GAULIN  
3-7987

GÉRANT, G. H. J.  
R. P. SOUCY  
3-1741

GÉRANT A. B. C. D. E.  
M. MICHAUD  
3-6527

GÉRANT, COMP. SCIENT.  
E. MARTIN  
3-7846

GÉRANT, VIEUX-QUÉBEC  
G. GIASSON  
3-6127

GÉRANT, ST-CYRILLE  
R. MORIN  
3-7381

GÉRANT, QUÉBEC-METRO  
J. AUDET  
3-1247

SERVICE DES  
TRAVAUX  
G. COUILLARD  
3-3932

SERVICES  
AUX  
OCCUPANTS  
PIERRE RODRIGUE  
3-3596

SERVICE DE SOUTIEN  
TECHNIQUE  
ET ADMINISTRATIF  
LARRY HUDON  
3 8187

SOUS-REGION  
EST  
PAUL-ANDRÉ RAYMOND  
RIMOUSKI  
724-5237

SOUS-REGION  
CENTRE  
GILLES HAMEL  
3-3303

SOUS-REGION  
MAURICIE ESTRIE  
MARCEL POITRAS  
TROIS-RIVIERES  
379-5035

SOUS-REGION  
SUD-OUEST  
MAURILLE LAPIERRE  
MTL 873-4936

SOUS-REGION  
NORD-OUEST  
GILBERT GUIMONT  
ROUYN  
782-8221

SERVICE DE SOUTIEN  
TECHNIQUE  
ET ADMINISTRATIF  
JEAN TRÉPANIÉ  
3-4346

GÉRANT DU PALAIS DE  
JUSTICE DE MONTREAL  
RODRIGUE BOURDAGE  
873-6316

SERVICE  
DES  
TRAVAUX  
GUY BISSON  
873-4202

SERVICE DE SOUTIEN  
TECHNIQUE  
ET ADMINISTRATIF  
YVES-PAUL GOULET  
873-4111

SERVICE DE LA GÉRANCE  
R. DAVID  
M. BRUNET  
R. BIGRAS  
873-3721



## Mission

La direction générale de l'Exploitation des Immeubles est responsable de l'opération, de l'entretien et de la garde des immeubles sous la juridiction du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement; elle doit veiller à ce que ces édifices soient en bon état et à ce que les occupants reçoivent les services auxquels ils ont droit.

Pour ce faire, la Direction générale voit au bien-être et à la sécurité des occupants, maintient des rapports étroits avec les ministères-clients, améliore les contrôles et le suivi des contrats de manière à réduire les dépenses et établit des politiques et normes afin d'uniformiser et accélérer les prises de décision.

## Direction

Place de la Capitale,  
150 est, boulevard St-Cyrille,  
6e étage,  
Québec,  
G1R 4X9

### *Directeur général*

Direction de la Coordination  
et des Services consultatifs

Direction de l'Exploitation  
— Région de Québec

Direction de l'Exploitation  
— Région en Province

Direction de l'Exploitation  
— Région de Montréal

Richard Dumas	643-2259
Marcel Lafortune	643-4025
Bernard Montpetit	643-1898
Marius Poirier	643-8960
Anatole Gagnon	873-4111

## Crédits votés pour les exercices budgétaires 1975-76, 1976-77

Programme: 02  
Exploitation des Immeubles

Catégorie de dépenses	Description	\$(000)	
		1975-76	1976-77
	<b>1— Dépenses de fonctionnement</b>		
01	— traitements	18,501.7	20,278.5
02	— autres rémunérations	425.6	325.0
03	— services de transport et communications	3,500.8	4,254.8
04	— services professionnels, administratifs et autres	5,620.9	6,770.8
05	— entretien et réparations	13,038.4	14,769.9
06	— loyers	131.1	91.5
07	— fournitures et approvisionnements	8,672.4	10,186.0
11	— autres dépenses	19.8	21.5
	<b>2— Dépenses de capital</b>		
04	— services	91.5	—
08	— matériel et équipement	1,072.8	2,052.5
09	— immeubles	446.8	331.0
	<b>TOTAL</b>	<b>51,521.8</b>	<b>59,081.5</b>
	<b>EFFECTIFS AUTORISÉS</b>	<b>1,880</b>	<b>1,885</b>

### Inventaire des superficies:

	Propriétés (pl. ca. de construction) (000)		
	1974-75	1975-76	total
Région de Montréal	3,596	—	3,596
Région de Québec	6,285	—	6,285
Région en province	2,818	237	3,055
Stationnements int.	1,839	—	1,839
	<b>14,538</b>	<b>237</b>	<b>14,775</b>
	Locations (pl. ca. locatifs) (000)		
	1974-75	1975-76	total
Région de Montréal	1,285	606	1,891
Région de Québec	2,473	714	3,187
Région en province	1,793	316	2,109
	<b>5,551</b>	<b>1,636</b>	<b>7,187</b>

Les nouvelles propriétés confiées à la direction générale de l'Exploitation sont:

- Centralisation de Jonquière - (105,000 pi. ca. de construction)
- Centralisation de St-Jérôme - (132,000 pi. ca. de construction)

Parmi les locations importantes on peut mentionner:

- Place Desjardins - (442,711 pi. ca.)
- Place de Ville, Ste-Foy - (110,791 pi. ca.)
- Place Hauteville, Québec - (258,861 pi. ca.)

## Activités

### Secrétariat des Opérations

Le secrétariat des Opérations est une unité administrative qui joue un rôle actif dans les opérations d'administration budgétaire et comptable auprès des directions régionales, ainsi qu'un rôle conseil auprès du Directeur général.

De fait, le secrétariat des Opérations a la responsabilité du budget qu'il supervise et coordonne. Il conseille le Directeur général selon les disponibilités budgétaires de l'exercice financier en cours. Il comptabilise les catégories de dépenses qui ne sont pas reliées directement aux objectifs propres des directions régionales, ce qui représente 50 % du budget. Les plus importantes catégories de dépenses contrôlées par le Secrétariat, et qui nécessitent approximativement 7,500 opérations comptables par année, sont les comptes de taxes, d'électricité et de chauffage.

Le secrétariat des Opérations soumet aussi au Directeur général les correctifs à apporter aux procédures administratives à l'intérieur de la micro-organisation.

### Direction de la Coordination et des Services consultatifs

La direction de la Coordination et des Services consultatifs, chargée de la préparation et de l'implantation de politique, normes et méthodes de travail, se compose de quatre (4) services.

#### Service de Conservation, de Réparation et d'Opération

Ce Service a achevé l'implantation de systèmes d'entretien mécanique planifié dans les centralisations de Jonquière et de St-Jérôme, dans les édifices de la région de Québec, du nord de Montréal, du Saguenay-Lac St-Jean et de la Côte nord.

Au cours de l'année, on a établi un devis standard pour l'entretien paysager: pelouses, arbres, plantes, arbustes, stationnements, etc... Ce Service a aussi préparé les devis et documents de soumission pour l'entretien ménager et mécanique de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec, à la demande du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, qui est responsable de l'exploitation de cet édifice.

À la demande du Conseil du Trésor, on a porté une attention toute particulière à la préparation d'un projet de politique de climatisation pour les édifices du Gouvernement, en vue d'améliorer les conditions de travail dans les édifices non climatisés. Ce programme s'échelonnait sur quelques années.

Une étude sur l'opportunité de centraliser les consoles de surveillance et d'opération d'un ou de plusieurs édifices a également été entreprise.

#### Service de Sécurité et de Stationnement

Au cours de l'année, le Service a poursuivi son travail de recherche et de normalisation afin



d'uniformiser les méthodes de travail appliquées par les directions régionales responsables de l'exécution des travaux de sécurité et de stationnement.

#### *Sécurité*

Le Service de Sécurité a poursuivi l'établissement de mesures d'urgence dans les édifices gouvernementaux, en plus d'effectuer des inspections, des relevés sécuritaires et des enquêtes. Il a aussi aidé les régions administratives à implanter des systèmes de gardiennage dans les nouveaux édifices. Le personnel a parcouru au-delà de 70,000 milles pour régler plus de 1,200 cas particuliers.

Le 1er octobre 1975, le Conseil du Trésor a émis la directive 15-75 C.T. 94788, qui a eu pour effet progresser rapidement les plans de mesures d'urgence, dont 28 ont maintenant atteint la phase terminale et sont en parfait état de fonctionnement; la Division responsable s'affaire actuellement à la mise en place de plans identiques dans 74 autres édifices.

Le Service s'est occupé de l'évolution des différents projets de construction de plusieurs nouveaux édifices, en préconisant pour les édifices d'envergure, des systèmes de sécurité intégrés et reliés à des salles de contrôle central afin de prévenir les incendies, le vandalisme, les intrusions, les vols, etc...

#### *Stationnement*

Le Service a continué d'assumer, au cours de l'année, la responsabilité de la coordination et de l'application de la politique gouvernementale en matière de stationnement, selon les modalités et les échéanciers définis dans la politique établie par le Conseil du Trésor (numéro 55369). En plus des 5,451 espaces intérieurs et des 6,413 espaces extérieurs administrés par les régions de Québec



et Montréal, le ministère a dû louer 578 espaces de stationnement supplémentaires, afin de répondre aux besoins des différents ministères et organismes.

Il faut noter qu'une entente est intervenue entre le ministère des Transports et le nôtre, concernant les terrains résiduels et ceux situés sous les voies élevées à Montréal. Un projet d'entente concernant les terrains semblables dans la région métropolitaine de Québec est actuellement à l'étude. Ces ententes permettront de réduire les espaces de stationnement supplémentaires qui doivent être loués chaque année afin de répondre aux demandes urgentes de différents ministères et organismes.

### Services alimentaires et communautaires

S'appuyant sur les inventaires permanents réalisés dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal l'année dernière, les régions administratives, suite à une directive du Conseil du Trésor en matière de services alimentaires, ont entrepris d'appliquer les nouvelles normes selon les priorités suivantes:

- nouveaux aménagements et installations;
- contrats venant à expiration;
- exploitations majeures non couvertes par des contrats conformes;
- tous les autres types de service.

Pour l'ensemble de la province, on dénombre 49 contrats en vigueur qui couvrent les opérations suivantes: 13 cafeterias, 5 casse-croûte, 28 entreprises exploitant des distributeurs automatiques, 2 tabagies et 1 salon de barbier dans l'édifice « A »

Les redevances perçues au cours de l'année en vertu des contrats énumérés ci-dessus, se chiffrent à environ \$400.000

En septembre dernier, une nouvelle cafétéria a été mise à la disposition des employés du secteur de l'édifice du 600 rue Fullum, à Montréal.

Au cours de l'exercice, le Service a procédé à l'élaboration d'un manuel des services alimentaires regroupant les directives, la politique, les normes et méthodes ainsi que les devis standard nécessaires à la bonne gestion de ces services. Ces textes sont maintenant en voie de distribution.

Des manuels analogues en matière de plantes d'intérieur ont été distribués à tous les gestionnaires que ce domaine concerne.

### Service des Postes et Messageries

Le 10 décembre 1975, le Conseil du Trésor a émis une directive dans laquelle il explicitait l'arrêté en conseil 4446-74 du 13 novembre 1974 (lequel confiait au service des Postes et Messageries la responsabilité des services de courrier et de messageries) et délimitait les responsabilités respectives du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, des ministères à petit et moyen volume de courrier et des ministères à haut volume de courrier.

Au cours de l'année 1975 / 76, le Service s'est appliqué à consolider les services existants et à en augmenter le nombre. Antérieurement, le service des Postes et Messageries avait une fonction normative seulement mais, depuis avril 1975, il assume en plus la responsabilité de l'exploitation, ce qui facilite l'application de son mandat d'intégration.

#### *Courrier*

Les deux principaux endroits d'où sont coordonnées les opérations reliées au courrier et à la messagerie, sont l'édifice « G » à Québec et le

255 est, boul. Crémazie à Montréal. Des salles additionnelles dispensent sur place certains services de courrier aux fonctionnaires qui occupent de grands édifices ou des édifices regroupés. À Québec, nous comptons sept (7) salles de cette catégorie, à Montréal quatre (4) et en province trois (3), soit: Rimouski, Jonquière et Rouyn-Noranda.

Au cours de l'année 1975 / 76, le service des Postes et Messageries a traité 40,000,000 de pièces de courrier dont le cinquième résulte de l'échange de correspondance interministérielle entre Québec et Montréal.

Le service des Postes et Messageries a dépensé \$3,126,007.00 pour l'affranchissement du courrier de 1ère, 3e et 4e classes, \$158,034.02 pour le courrier de 2e classe et \$37,805.28 pour le POSTPAK (messageries de la Poste fédérale).

Le service POSTPAK (moyen le plus économique pour expédier des colis de moins de 66 livres par la poste) est employé à la salle de courrier de l'édifice « G » depuis 2 ans et il a été adopté à Montréal en janvier 1976.

#### *Messageries*

Dix (10) circuits de courrier à horaire fixe desservent tous les bureaux du Gouvernement dans le Québec métropolitain, de deux (2) à quatre (4) fois par jour selon le volume du courrier. À Montréal, trois (3) circuits assurent un service identique.

Un service quotidien entre Québec et Montréal traite environ 2,200 livres de courrier par jour.

Le Service assure aussi selon un horaire fixe, le transport des travaux de polycopie, des documents semi-actifs du centre de préarchivage, des documents traités par le centre de traitement électronique des données et des marchandises diverses du Service général des Achats.

### *Salle d'expéditions massives*

Le service des Postes et Messageries a entrepris l'aménagement d'une salle d'expéditions massives à l'édifice « G », en récupérant des ministères et organismes gouvernementaux l'équipement dont ils peuvent disposer.

Il offre de plus aux ministères un service pour le traitement de grandes quantités de colis ou celui de documents jugés urgents.

### *Expédition en pays étrangers*

Le courrier émanant des différents ministères et destiné aux délégations québécoises à l'étranger, est regroupé et remis à un courtier qui le traite selon les exigences douanières et l'expédie par avion deux fois par semaine.

### *Sessions d'études*

Au cours de l'exercice, des sessions d'études ont été organisées, en collaboration avec les représentants de la Poste fédérale et les directions de personnel, en vue d'apporter aux employés de secrétariat du Gouvernement des renseignements sur l'utilisation du code postal, la disposition des adresses et des étiquettes sur les enveloppes et les exigences de la mécanisation du tri du courrier.

### *Grèves à la Poste fédérale*

L'année 1975 /76 a été marquée par deux (2) grèves de 28 et 44 jours, pendant lesquelles le service des Postes et Messageries a traité le courrier jugé urgent et prioritaire pour tous les ministères et organismes gouvernementaux (environ 10,000 livres par jour).

Dans les villes de Québec et de Montréal, la cueillette et la livraison du courrier interministériel suivaient le cours normal de traitement. Ailleurs en province, 103 centres de distribution

recevaient quotidiennement le courrier du siège central sis à l'édifice « G », soit par camion, soit par avion, selon le circuit sur lequel ils étaient situés.

On a confié à la délégation du Québec à Paris la responsabilité d'acheminer le courrier destiné à l'Europe, à l'Afrique et au Proche Orient. La Maison du Québec à New-York assurait pour sa part la livraison du courrier aux délégations du Québec aux États-Unis, en Haïti et au Japon.

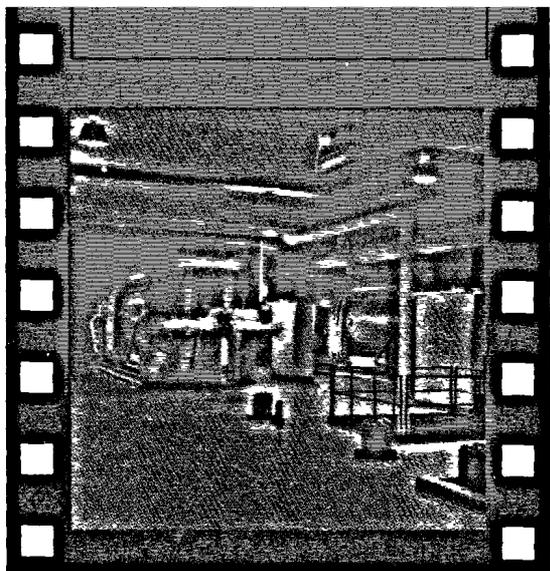
La majeure partie du courrier destiné à d'autres clientèles était transportée quotidiennement par un courtier aux États-Unis, pour affranchissement et distribution par la Poste américaine.

## **Direction de l'Exploitation — Région de Québec**

La Direction régionale, dont le territoire correspond approximativement à celui de la Communauté urbaine de Québec, comprend quatre (4) services. Afin de remplir ses obligations, la Direction régionale a dû réviser sa structure administrative pour la rendre plus efficace et ainsi accroître la rapidité d'exécution des services requis pour les ministères-clients.

### **Service de la Gérance**

Le principal changement apporté au service de la Gérance a été la mise en poste de six (6) gérants au lieu de trois (3) comme prévu. Les gérants ont pour mandat de recevoir, d'analyser et de faire le suivi des quelque 35,000 demandes annuelles de service. De plus, les gérants doivent établir les programmes pour subvenir aux besoins à court et moyen terme des 194 immeubles de la région.



## Service des Travaux

Au service des Travaux, on a formé une division des travaux à contrats, chargée de surveiller l'exécution d'environ 4,000 contrats par année.

On a étendu le système d'entretien planifié des systèmes mécaniques et électriques afin de desservir les immeubles du Vieux-Québec à partir d'un atelier rue Chauveau. Il est prévu que ce système couvrira tous les immeubles au début de l'année 1976 /77, à l'exception des vieux immeubles de la Cité parlementaire.

La division de la Conservation a comme objectif une meilleure planification de l'exécution des travaux afin d'accroître la productivité et de réduire les délais d'exécution.

La division de l'Opération voit au confort des occupants des édifices en faisant fonctionner 34 centrales thermiques.

### Activités marquantes

- remplacement de la toiture de l'édifice « B »	\$1,878,280.
- addition d'une bouilloire à Orsainville	81,700.
- rénovation du portique de l'édifice « D »	38,007.
- remplacement des ascenseurs à l'édifice « E »	142,291.

## Service aux Occupants

Ce Service procure aux différents ministères-occupants tous les services nécessaires à l'utilisation des immeubles par les fonctionnaires. Le service aux Occupants doit donc s'assurer d'une collaboration très étroite et soutenue des différents ministères, de façon à maintenir les services à un niveau acceptable et à un coût

raisonnable, dans les domaines de la sécurité, de l'entretien ménager et des services auxiliaires.

La division de la Sécurité a reçu, au cours de l'année, 33,600 rapports d'incidents et a distribué 1,800 avis de stationnement illégal sur les terrains du Gouvernement dans le secteur de la Colline parlementaire. Elle a veillé à la sécurité des édifices du Service aérien du ministère des Transports et a joué un rôle particulièrement actif en ce qui regarde la sécurité du Bois de Coulange, à l'occasion du Festival de la Chant'Août.

La division de l'Entretien ménager a réussi à réduire son personnel de 10% grâce à la modernisation de son équipement. De plus, par l'introduction des nouveaux devis d'entretien ménager programmés et par une surveillance plus rationnelle, il a été possible de réduire considérablement le nombre de plaintes.

Au cours de l'année, l'intervention de la division des Services auxiliaires, qui est responsable des activités communautaires, s'est située principalement dans les domaines de l'entretien des machines de bureau, de la répartition des espaces de stationnement et de l'administration des concessions alimentaires. Le service de réparation des machines de bureau a reçu 16,368 appels de service; 16,164 réparations ont été effectuées par ses employés à un coût unitaire de \$13.01, alors que 204 appels de service ont dû être référés à l'entreprise privée, à un coût unitaire de \$36.96.

Les Services alimentaires ont eu la responsabilité de douze (12) contrats de distributeurs automatiques, de huit (8) cafétérias et de quatre (4) casse-croûte, lesquels desservent une population d'environ 12,000 personnes. De plus, cette Division est responsable de deux (2) tabagies et d'un (1) salon de barbier.

On a effectué la régionalisation de l'administration des stationnements au cours de l'année 1975 /76. La Division administre 20 terrains de stationnement contenant 4,440 espaces intérieurs et 2,532 espaces extérieurs, alors que la gestion globale des terrains de stationnement de la région de Québec relève toujours de la Société Parc-Auto du Québec métropolitain.

### Service de Soutien technique et administratif

L'objectif principal de ce Service, qui joue un rôle effacé mais vital, est de satisfaire aux besoins des deux (2) autres Services, soit en approvisionnement, en service technique, en personnel ou en acheminement de documents.

Au cours de 1975, il a fait porter ses efforts sur la mise en place de divers systèmes de travail et de suivi qui lui permettront d'atteindre en 1976, un fonctionnement plus rationnel et plus efficace.

Dans le domaine de l'approvisionnement, on a procédé:

1. À l'implantation d'un système de gestion des stocks qui a contrôlé 9,360 transactions et 67,767 inscriptions mécanographiques;
2. À la francisation des termes utilisés pour la description de 3,800 articles codifiés sur un total d'un peu plus de 9,000 articles;
3. À la prise en charge des divers magasins relevant des autres unités administratives de la Direction.

Dans les derniers mois de l'année 1975 /76, nous avons constaté que le montant total d'achats d'articles nouveaux et d'articles en renouvellement de stock, coïncidait avec la valeur des sorties de matériel, ce qui implique que la division de l'Approvisionnement a atteint le point de renouvellement normal.

La division de l'Administration a entrepris la mise en place d'archives régionales centralisées, travail qu'il sera toutefois difficile de compléter avant que la Direction régionale ne soit réaménagée dans un seul immeuble au début de 1976 /77.

La section de Comptabilité régionale a systématisé le processus d'acheminement des factures afin de réduire les délais de paiement. Elle a traité 16,700 factures couvrant des achats et /ou l'exécution de travaux, ce qui a nécessité 24,100 inscriptions aux livres comptables.

Il est à noter que la division « Contrôle » a dû rediriger à d'autres directions du ministère 430 des 16,000 demandes de travail qu'elle a reçues.

De son côté, la division « Technique » a traité 395 dossiers qui ont donné lieu à 103 études, rapports et recommandations et à 292 projets d'exécution.

### **Direction de l'Exploitation — Région de Montréal —**

Le territoire de la Direction régionale correspond approximativement à celui de la Communauté urbaine de Montréal, avec en plus la Cité de Laval et le Comté de Vaudreuil-Soulange. Les activités de la région sont partagées entre trois (3) services distincts dont les responsabilités respectives peuvent se résumer comme suit:

#### **Service de la Gérance**

Les gérants, au nombre de quatre (4), remplissent une fonction de caractère administratif. Ils agissent comme propriétaire dans les édifices appartenant au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et comme représentant officiel de la Direction régionale dans les locaux loués.

#### **Service des Travaux**

Ce Service est chargé de l'exécution proprement dite des travaux et de la marche des opérations, que ce soit en régie ou à contrat. Il voit à la réalisation pratique du programme régional concernant les projets de réparation, de conservation et de modernisation d'édifices; de fonctionnement et d'entretien des systèmes mécaniques, électriques et électroniques; d'équipement de transport vertical; d'entretien ménager, de gardiennage et de sécurité. Il dispense en plus des services de stationnement, d'alimentation et de réparation de machines de bureau.

Dans la région de Montréal, le service des Travaux assume certaines tâches qu'il convient de mentionner à cause de leur importance:

1. Il dirige en régie 44 aires de stationnement mises à la disposition des fonctionnaires provinciaux (1,011 espaces intérieurs et 3,881 espaces extérieurs), dont il retire plus de \$60,000.00 par mois.
2. À la demande du ministère de la Justice, il fournit des gardiens-constables pour la surveillance des salles d'audience et l'escorte des jurés.
3. Grâce à une équipe nouvellement formée d'électroniciens, il assure lui-même le fonctionnement et l'entretien de la majeure partie du matériel électronique.
4. La division des Services auxiliaires est responsable de cinq (5) contrats de cafétéria, d'un (1) contrat de casse-croûte et de onze (11) contrats de distributeurs automatiques

#### **Service de Soutien technique et administratif**

Cette partie de l'organisation régionale fournit aux autres services les outils administratifs et

techniques dont ils ont besoin; on y trouve des organismes de secrétariat, de contrôle, de comptabilité, d'approvisionnement, un bureau de personnel et un centre de classement et de circulation de documents. Ce dernier a dû effectuer 500 commandes d'achat, 2,600 achats en confirmation, au moins 30,000 inscriptions aux livres comptables, et faire circuler environ 2,000 dossiers actifs.

Ce Service comprend aussi une division technique responsable de la préparation des plans, devis et autres documents techniques, qui a effectué cette année des études pour 64 projets.

#### *Politique régionale*

a) Confier aux sociétés de professionnels-conseils la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance partielle des travaux pour les projets que les Services techniques ne peuvent réaliser eux-mêmes à cause du manque d'effectifs.

b) Confier exclusivement à l'entreprise privée l'entretien ménager des bâtiments.

c) Utiliser nos effectifs pour:

- entreprendre les travaux de courte durée;
- faire les réparations ou transformations dont on ne peut établir la nature et l'envergure au préalable;
- exécuter les travaux mineurs dans tous les endroits difficiles d'accès en raison de contraintes sécuritaires, tels les lieux de détention;
- favoriser la concurrence avec les entreprises privées pour éviter les abus.

Au cours de l'année, la Direction régionale de Montréal a reçu plus de 9,000 appels de service et a émis plus de 1,000 commandes d'exécution. Elle a aussi la responsabilité de 120 contrats de service et de 111 baux.

Parmi les réalisations les plus importantes, on peut mentionner les suivantes:

- Réfection, plomberie – aile B prison Bordeaux:	\$245,350.00
- Réfection, plomberie – aile C prison Bordeaux:	216,600.00
- Remplacement, système de chauffage et de plomberie – édifice administratif de Bordeaux:	154,256.00
- Transformation, centrale thermique, 6161 rue St-Denis:	150,000.00
- Alimentation en vapeur, Palais de Justice et 100 est, Notre-Dame:	105,000.00

#### **Direction de l'Exploitation — Région en Province —**

Le territoire de la Direction régionale comprend tous les édifices de la province en dehors des Communautés urbaines de Québec et de Montréal. Le bureau de direction, situé au 2700 boulevard Laurier, 3e étage, comprend les services suivants:

#### **Service du Contrôle**

Ce Service agit comme centre de réception des demandes de service, de diffusion d'information et de suivi de toutes les activités du programme d'exploitation. Il a reçu environ 1,560 demandes pour lesquelles la Direction a émis 3,110 commandes d'exécution de travaux mineurs non planifiables. La région a la responsabilité de 262 contrats de service et de 514 baux.

Pour la bonne marche des opérations, la Direction a dû effectuer 300 réquisitions d'achat, en plus des achats en confirmation, et environ 11,000 inscriptions aux livres comptables.

## **Service de l'Administration et de la Comptabilité**

Ce Service est responsable des finances et de la comptabilisation des dépenses de la région, soit du suivi du budget; de plus, il doit tenir le personnel au courant des diverses directives administratives.

## **Service technique**

Ce Service est responsable de la préparation des plans, devis et estimations des divers projets de réparation, d'exploitation ainsi que des projets majeurs d'immobilisation.

La division des Services techniques a la responsabilité d'environ 3,000 dossiers actifs. Cette Division a procédé à 360 études qui ont conduit à 180 projets d'exécution, dont 60 contrats de réparations.

## **Service de la Sécurité et du Stationnement**

Le chef de région est chargé d'assurer l'application des mesures adoptées par le bureau provincial et d'assister par des directives techniques les représentants des sous-régions dans tous les travaux de sécurité et de stationnement. Il dirige l'exécution de certains contrats spéciaux.

Afin de pouvoir répondre adéquatement aux besoins des ministères-clients, notre région est divisée en cinq (5) sous-régions:

– *Sous-région de l'Est:*  
Formée des régions administratives 1 et 9 avec bureau à Rimouski.

– *Sous-région du Centre:*  
Formée des régions administratives 2 et 3, avec bureau à Ste-Foy et sous-bureau à Jonquière.

– *Sous-région de la Mauricie et de l'Estrie:*  
Formée des régions administratives 4 et 5, avec bureau à Trois-Rivières et sous-bureau à Sherbrooke.

– *Sous-région du Sud-Ouest:*  
Formée des régions administratives 6 et 7, avec bureau du représentant régional à Longueuil et sous-bureaux à Hull et St-Jérôme.

– *Sous-région du Nord-Ouest:*  
Formée de la région administrative 8, avec bureau à Noranda.

### *Travaux dans les édifices*

Dans la région en Province, la presque totalité des travaux de réparation, d'exploitation et de sécurité sont confiés à l'entreprise privée et le personnel des sous-régions est responsable de la surveillance de l'exécution des différents contrats.

Au cours de l'exercice financier 1975 /76, des travaux de réparation, pour la somme de \$1,106,200.00, ont été exécutés dans nos différents édifices.

### *Immeubles*

Au cours de l'exercice financier, la Direction régionale en Province s'est chargée de l'exploitation de deux (2) nouveaux édifices:

#### *Centralisation de St-Jérôme:*

Une partie de l'édifice est louée à l'entreprise privée, l'autre étant occupée par environ dix (10) ministères du Gouvernement du Québec.

#### *Centralisation de Jonquière:*

Ces deux (2) édifices modernes, logeant quelque 350 fonctionnaires, ont été dotés de systèmes de climatisation, de chauffage et de protection contre l'incendie les plus récents.

## **Mot du directeur général**

*Dans le domaine administratif, l'année 1975-76 a été marquée par la mise en oeuvre de décisions prises l'année précédente. Nous avons donc créé trois nouvelles gérances dans la région de Québec et des bureaux ont été ouverts à Jonquière et Saint-Jérôme. Nous espérons ainsi pouvoir fournir un meilleur service à notre clientèle tout en améliorant la planification et le contrôle de nos activités.*

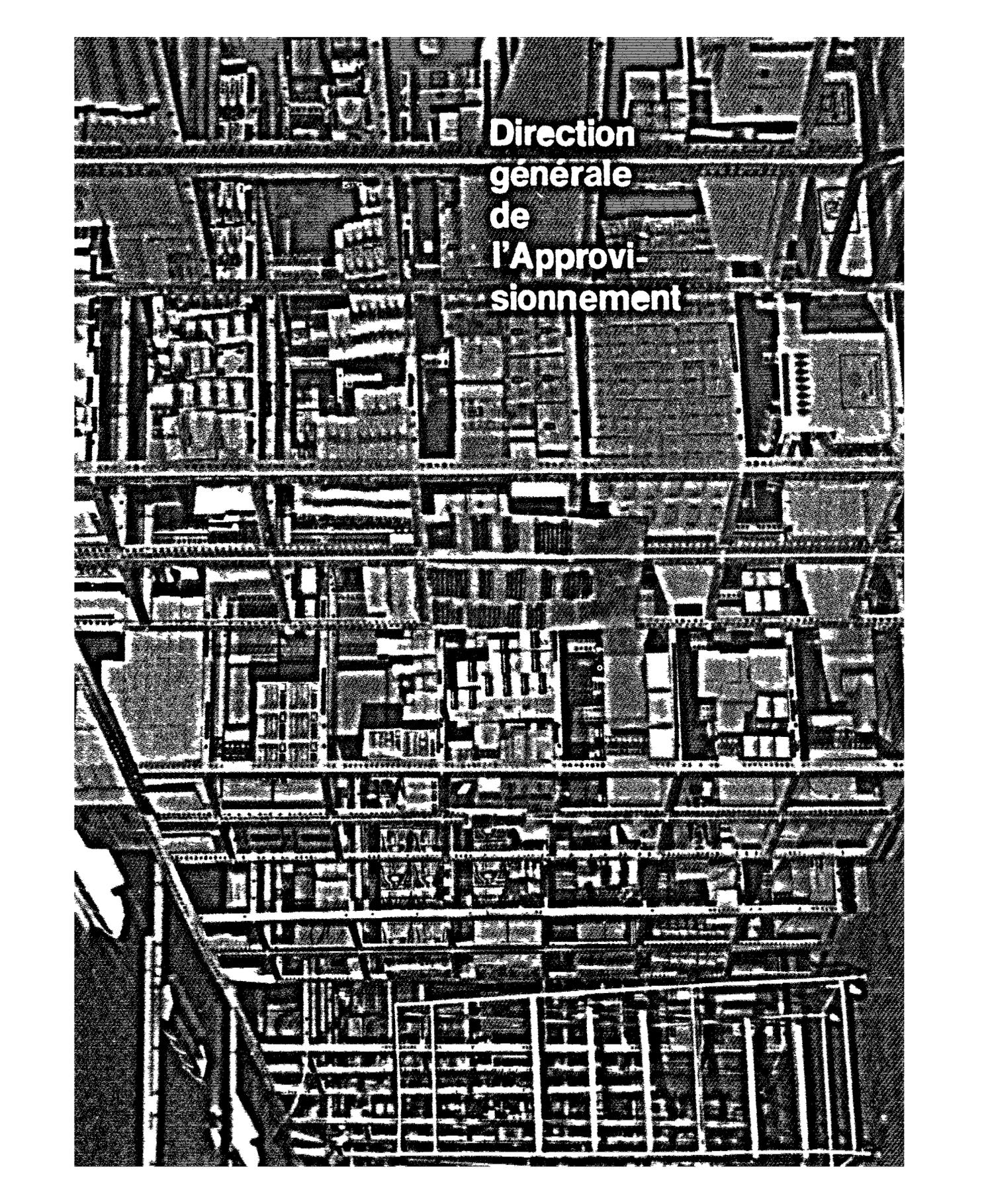
*Dans la pratique, l'entretien systématisé de l'équipement a été établi dans 80 % de nos immeubles. En matière de sécurité, on a mis l'accent sur les plans d'évacuation en cas d'urgence dans les grands édifices. Pour sa part, le service des Postes et Messageries a mis en pratique certaines recommandations (service en temps de grève, salle d'expédition massive à Québec, etc.) dont pourra bénéficier l'administration gouvernementale. Nous espérons également pouvoir compléter, dans l'année qui vient, l'intégration des services indépendants de postes et messageries.*

*Poursuivant nos efforts d'amélioration des services aux occupants des immeubles gouvernementaux, nous avons entrepris une étude systématisée sur les conditions qui prévalent dans ces édifices.*

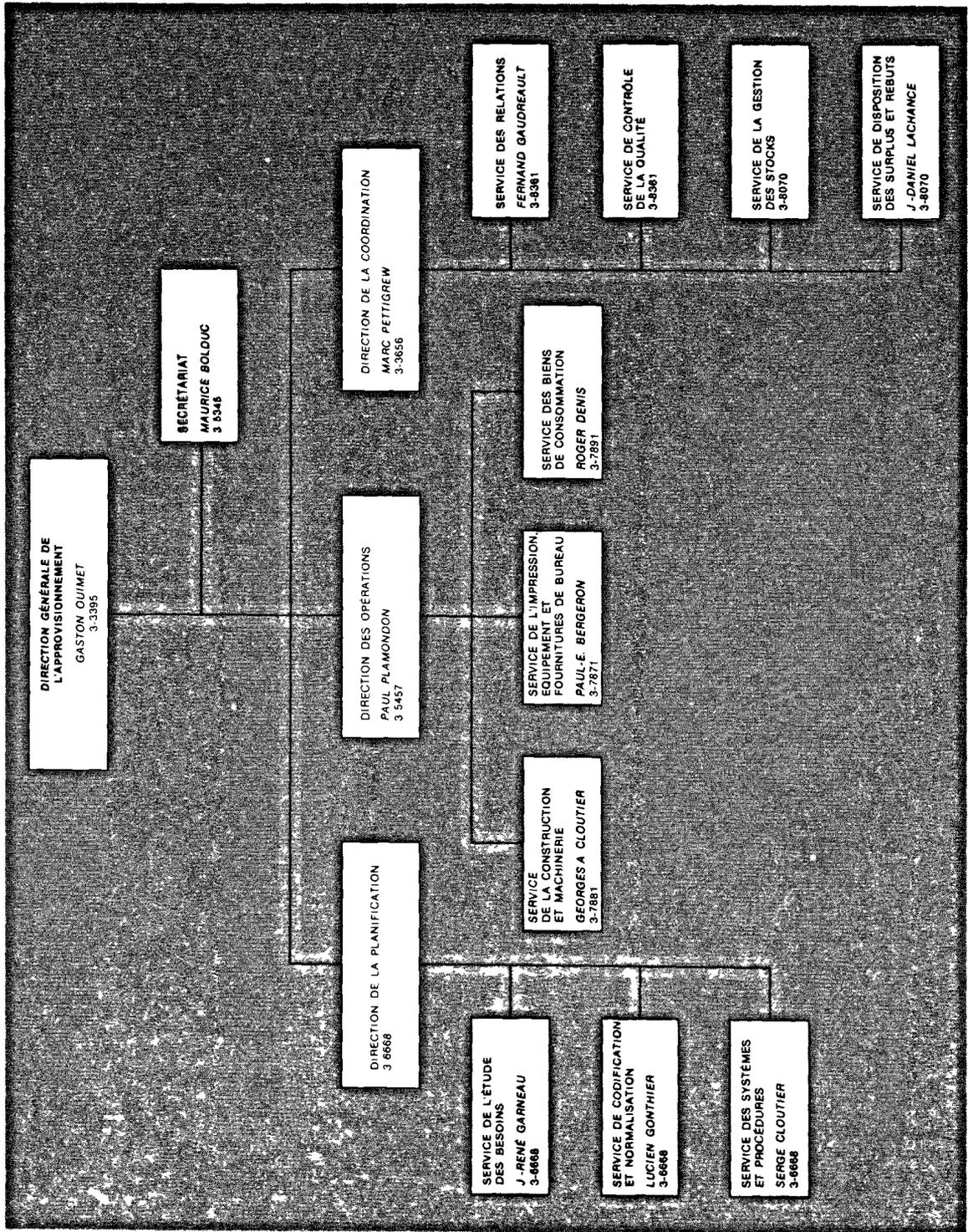
*Un programme de conservation d'énergie a été mis à l'étude dans les deux derniers mois de l'année. Vu que le ministère a consacré \$6,066,000.00 de son budget à l'achat de combustible et d'énergie, les possibilités d'économie sont très importantes. Cette initiative permettra au ministère de participer aux efforts collectifs de conservation de l'énergie.*

**Richard Dumas.**





**Direction  
générale  
de  
l'Approvi-  
sionnement**





## **Mission**

La direction générale de l'Approvisionnement, organisme central du gouvernement du Québec pour l'achat des biens mobiliers, a pour objectif de satisfaire aux besoins en approvisionnement des ministères et organismes-clients, et ce aux meilleures conditions, compte tenu des lois, règlements et politiques en vigueur.

## **Direction**

Place de la Capitale,  
150 est, boulevard St-Cyrille,  
5e étage,  
Québec  
G1R 4X9

*Directeur général*

Direction de la Planification

Direction des Opérations

Direction de la Coordination

Gaston Oumet 643-3395

643-6668

Paul Pilon 643-5457

Marc Pettigrew 643-3656

**Crédits votés pour les exercices  
budgétaires 1975-76, 1976-77**

Programme: 03  
Approvisionnement

Catégories de dépenses	Description	\$(000)			
		1975-76		1976-77	
		01	02	01	02
	<b>1 — Dépenses de fonctionnement</b>				
01	— traitements	1,933.2		2,022.2	
02	— autres rémunérations	53.0		53.0	
03	— service de transport et communications	35.0		97.1	
04	— services professionnels, administratifs et autres	19.0		21.2	
05	— entretien et réparations	3.0		2.1	
06	— loyers	30.0		31.8	
07	— fourniture et approvisionnement	45.0		47.7	
11	— autres dépenses	1.3		1.4	
	<b>2 — Dépenses de capital</b>				
08	— matériel et équipement	30.0		10.6	
16	— prêt et avances	—	900.0	—	25.0
	<b>TOTAL</b>	<b>2,149.5</b>	<b>900.0</b>	<b>2,287.1</b>	<b>25.0</b>
	<b>EFFECTIFS AUTORISÉS</b>	<b>165</b>		<b>171</b>	



## Activités

### Direction de la Planification

La direction de la Planification, qui se compose de trois (3) services, est chargée de développer et d'implanter des systèmes de gestion de l'approvisionnement, selon les objectifs suivants:

- effectuer des études, analyses et projections, permettant de connaître les besoins des ministères et organismes-clients;
- établir des systèmes et programmes d'approvisionnement tenant compte de ces besoins;
- élaborer et proposer au Gouvernement une politique d'achat;
- élaborer la classification, le cataloguement et la codification des produits et des sources d'approvisionnement;
- établir des normes tarifaires relatives à la location des biens mobiliers;
- définir en coopération avec les ministères et organismes-clients, les procédures et systèmes relatifs à l'approvisionnement.

### Service de l'Étude des besoins

En 1975-76 les activités du service de l'Étude des besoins ont comporté:

- la mise sur pied d'un comité d'assistance technique pour la préparation des négociations relatives à la location de l'équipement périphérique d'informatique;
- la préparation d'un calendrier concernant les achats annuels de produits spécifiques;
- la présentation de diverses études relatives à l'achat par les ministères de certains produits;
- la conception et la présentation de clauses d'appels d'offres concernant l'achat de ciment asphaltique, de bois traité et d'emulsion asphaltique.

– l'étude des différentes méthodes d'approvisionnement en denrées alimentaires destinées aux établissements de détention, à l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie et à certains postes du Nouveau-Québec.

### Service de Codification et de Normalisation

Pour sa part, ce Service a effectué une révision de la classification et de la codification des produits et des fournisseurs; il a également entrepris le cataloguement des produits et publié un répertoire annuel des taux de location de matériels et outillages.

### Service des Systèmes et Procédures

Les activités de ce Service ont porté principalement sur l'amélioration des systèmes informatiques, la conception d'un système de gestion des stocks par ordinateur, la mise à jour et la diffusion d'un manuel de fonctionnement concernant les systèmes et procédures internes de la Direction générale, ainsi que l'élaboration d'un manuel de l'approvisionnement à l'intention des ministères et organismes-clients.

### Direction des Opérations

La direction des Opérations est responsable des achats ou de la location, aux meilleures conditions possibles, des biens mobiliers qu'elle doit fournir aux ministères et organismes-clients.

La direction des Opérations, qui comprend le service de la Construction et de la Machinerie, le service de l'Impression, de l'Équipement et de Fournitures de bureau ainsi que le service des Biens de consommation, a pour objectif:

– d'administrer les mécanismes d'analyse des réquisitions, de négociation, d'analyse des soumissions et d'adjudication dans le cas des

acquisitions effectuées par la direction générale de l'Approvisionnement;

- de rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement;
- de maintenir des relations étroites avec les fournisseurs en regard des négociations.

Du 1<sup>er</sup> avril 1975 au 31 mars 1976, la direction des Opérations a émis 35,969 commandes pour une somme totale de \$180,033,000. alors qu'en 1974, elle avait émis 33,418 commandes pour une somme totale de \$134,553,000., soit une augmentation du nombre de commandes de 7.6% et une augmentation du montant total des commandes de 33.8%.

Au cours de l'exercice 1975 /76, les agents d'approvisionnement de la direction des Opérations se sont heurtés à des difficultés particulières, dont la rareté des matériaux, l'instabilité des prix, le nombre croissant et l'urgence des demandes des ministères ainsi que la grève des postes.

En dépit de ces difficultés, la Direction a continué à exiger des prix fermes, à augmenter le nombre de ses sources d'approvisionnement et à accélérer l'émission des commandes.

### Statistiques

**Tableau I: Nombre et montant des commandes émises par la D.G.A.**

Période	Nombre	Montant
1974 /75	33,418	\$134,553,000.
1975 /76	35,969	\$180,033,000.

**Tableau II: Nombre de fournisseurs sur les listes de la D.G.A.**

Fournisseurs	1974	1975
– Réguliers:	8,150	8,118
– Occasionnels:	4,538	5,473

## Direction de la Coordination

La direction de la Coordination qui se compose de quatre (4) services, poursuit plusieurs objectifs:

- établir des relations avec les ministères et organismes-clients ainsi qu'avec les fournisseurs en ce qui concerne l'approvisionnement;
- promouvoir l'application de la politique, des procédures et directives concernant l'approvisionnement gouvernemental;
- contrôler la qualité des produits commandés;
- gérer les stocks de l'entrepôt central et des magasins;
- faciliter le réapprovisionnement en fournitures de bureau;
- fournir aux ministères et organismes-clients un mécanisme de disposition de leurs surplus et rebuts.

## Service des Relations

Le service des Relations a contribué en 1975 /76 à améliorer l'image de la D.G.A. auprès des ministères et organismes-clients en les aidant à résoudre leurs problèmes d'approvisionnement.

Certains produits exigent que la direction générale de l'Approvisionnement émette des commandes annuelles dès le début de l'exercice. En 1975 /76, grâce au suivi des dossiers effectué par le service des Relations, il a été possible d'émettre les commandes dans les délais requis et d'assurer une meilleure répartition de la charge de travail des agents d'approvisionnement.

## Service de Contrôle de la qualité

Le service d'Inspection et de Surveillance a, durant l'année, modifié son appellation pour service de Contrôle de la qualité. Cette modification a été apportée parce qu'il s'est avéré préférable d'inspecter le système de contrôle de qualité des fournisseurs plutôt que d'inspecter la qualité du produit.

En insistant davantage sur cet aspect, il est probable que la Direction générale obtienne des produits de qualité tout en permettant au fournisseur d'améliorer la réputation de ses produits auprès de ses clients privés.

La direction générale de l'Approvisionnement a élaboré et publié un manuel expliquant le programme de contrôle de la qualité de la Direction générale ainsi que les exigences auxquelles devront bientôt se conformer les fournisseurs.

**Tableau III: Nombre de visites pour expertise, faites par le service de Contrôle de la qualité**

Région	1974 /75	1975 /76
Québec	538	591
Montréal	244	458
Autres régions	146	261

## Service de la Gestion des stocks

Le service de la Gestion des stocks s'est doté au cours de l'année, d'un système de fonds de renouvellement qui permet d'accélérer le réapprovisionnement, de réduire les inventaires, de diminuer les coûts et de payer plus rapidement les fournisseurs.

**Tableau IV: Nombre et montant total des réquisitions traitées par le service de la Gestion des stocks.**

	1974 /75	1975 /76
Nombre de réquisitions traitées	44,061	37,733
Montant des ventes (\$)	3,316 957.76	4,060,436.81

## Service de Disposition des surplus et rebuts

Ce Service est chargé de vendre ou d'effectuer le transfert des biens mobiliers qui ne sont plus utiles aux ministères et organismes-clients.

**Tableau V: Nombre et montant des ventes et transferts négociés par le service de Disposition des surplus et rebuts**

	1974 /75	1975 /76
<i>Ventes complétées</i>		
- nombre	322	378
- montant (\$)	635,183.80	605,090.00
<i>Transferts complétés</i>		
- nombre	63	56
- montant (\$)	760,576.03	1,152,127.37

## Statistiques

**Nombre de soumissions publiques et en circuit fermé, nombre d'appels d'offres expédiés et nombre de soumissions reçues.**

	1974 /75	1975 /76
(Soumissions publiques)		
Nombre de soumissions	373	377
Nombre d'appels d'offres expédiés	3,624	3,994
Soumissions reçues	2,071	2,446
(Circuit fermé)		
Nombre de soumissions	11,114	10,503
Nombre d'appels d'offres expédiés	53,934	49,946
Soumissions reçues	35,584	35,810

## Statistiques

### Principaux produits commandés par la D.G.A. et montant total des commandes

Classe	Produits	Montant (\$)
65	Équipement et machinerie de bureau	27,829,000.
66	Ameublement	17,235,000.
23	Goudrons et mélanges bitumineux (asphalte)	17,181,000. ✓
21	Gazoline, lubrifiants	16,107,000.
24	Chlorure	15,209,000.
68	Impressions	13,916,000.
10	Véhicules automobiles	9,238,000.
20	Bois de chauffage, huile à chauffage	6,019,000.
04	Fertilisants, herbicides, insecticides	4,370,000.
37	Peinture, vernis	4,229,000.
56	Produits pharmaceutiques	4,092,000.
18	Machinerie lourde	3,923,000.
31	Bois, contre-plaqué	3,647,000.
33	Produits ferreux	3,085,000.
63	Fournitures et accessoires de bureau	2,641,000.

### Mot du directeur général

*En 1975 / 76, le nombre de transactions effectuées par la direction générale de l'Approvisionnement a augmenté de façon substantielle par rapport aux années précédentes et cette tendance s'accroît d'une année à l'autre. Pour remplir adéquatement son rôle, la Direction générale doit intensifier ses efforts de prévision des besoins des ministères et de planification de l'approvisionnement. Dans ce but, la Direction générale a soumis et fait approuver par le Conseil du Trésor un certain nombre de modifications au règlement AF-5 concernant les achats du gouvernement. Ces modifications permettront de déconcentrer les achats en faveur des ministères, d'uniformiser les procédures d'acquisition de produits spécifiques et d'assurer un meilleur contrôle du directeur général sur les achats de biens mobiliers conformément à la loi.*

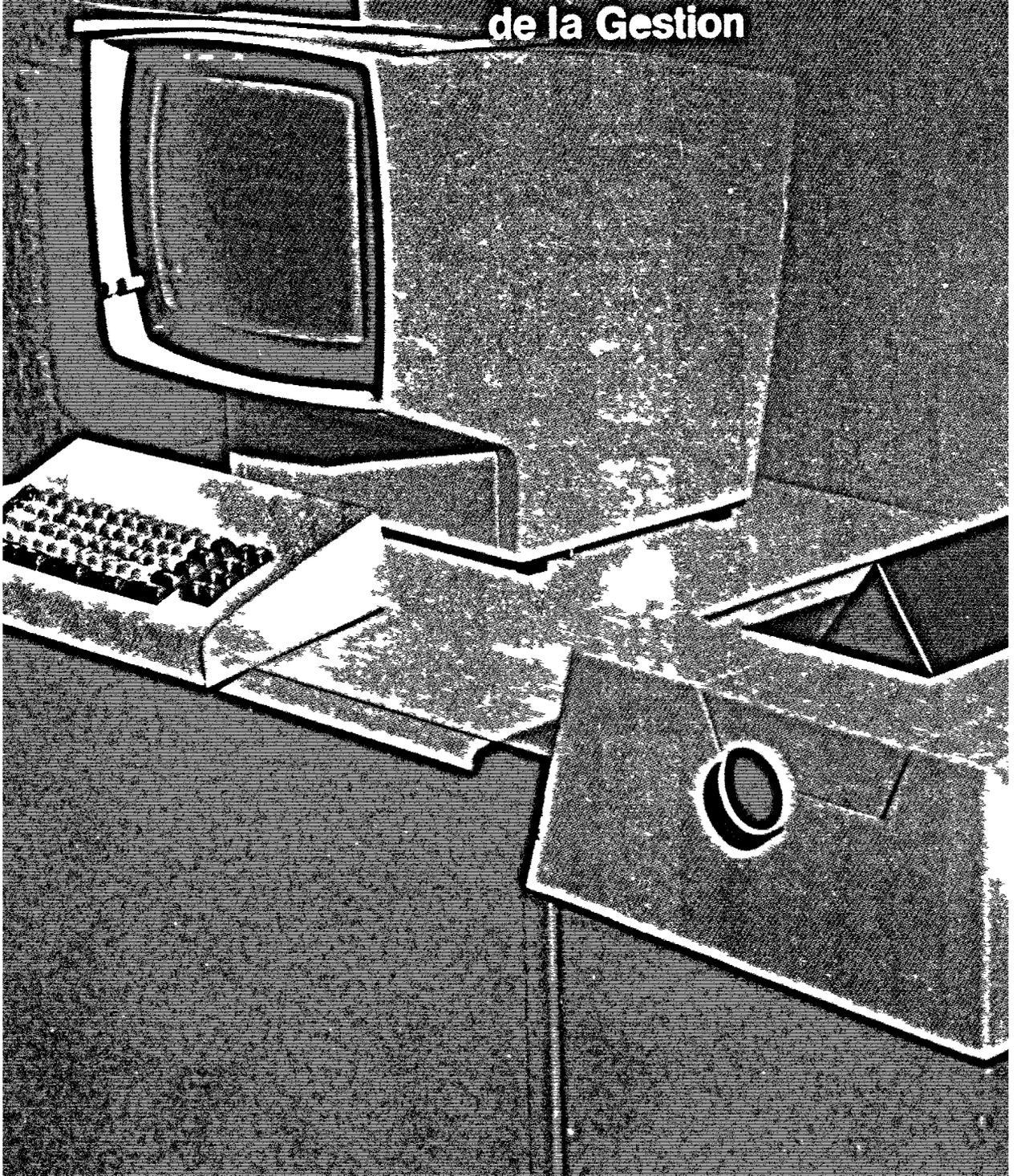
*Par ailleurs, les activités de la Direction générale, comme organisme central d'achat du gouvernement, sont susceptibles d'avoir une influence déterminante sur l'économie du Québec. Conformément aux intentions formulées par les autorités du ministère, la Direction générale s'efforce d'acheter au Québec et de favoriser ainsi le développement des entreprises québécoises.*

*Dans cette perspective, la Direction générale doit participer à l'automne 1976, conjointement avec le gouvernement fédéral, à une exposition ayant pour objet de faire connaître aux producteurs québécois, les besoins du gouvernement du Québec et du gouvernement canadien en matière d'approvisionnement et d'amener un plus grand nombre d'entreprises à soumissionner.*

**Gaston Ouimet**



**Direction  
générale  
de la Gestion**



DIRECTION GENERALE DE LA GESTION  
SARTO FISSET  
3-1203

DIRECTION DES CONTRATS  
JACQUES LAFRANCE  
3-6622

NEGOCIATION  
ET ESTIMATION  
GUY DEVEAULT  
3-6622

CONTRATS  
D'IMMEUBLES  
LOUIS HAMEL  
3-6622

CONTRATS  
DE PROFESSIONNELS  
ROGER CÔTÉ  
3-6622

DIRECTION DES SERVICES  
FINANCIERS  
GILLES DEMERS  
3-1205

DÉPENSES  
LÉON MATHIEU  
3-1205

REVENUS

DIRECTION DU PERSONNEL  
GILLES BEAUDOIN  
3-4602

DOTATION  
CLERMONT MARROTTE  
3-7656

OPÉRATIONS  
PIERRE BÉRUBÉ  
3-4772

PERFECTIONNEMENT  
GASTON DUMAS  
3-3913

RELATIONS DE TRAVAIL  
J YVES GAUTHIER  
3-4757

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
PAUL PARE  
3-3114

SYSTÈMES  
ET MÉTHODES  
JACQUES PIETTE  
3-3011

GESTION  
DES DOCUMENTS  
ANDRÉ FRENIERE  
3-6996

SERVICES  
AUXILIAIRES  
JACQUES DUSSAULT  
3-3114



## **Mission**

La direction générale de la Gestion a la responsabilité de fournir aux gestionnaires le soutien administratif nécessaire à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

Elle doit veiller à ce que cette gestion soit conforme aux lois et directives en vigueur et à ce que des actions correctives soient prises sans délai, s'il y a lieu.

Elle doit également suggérer toute modification qui lui semble nécessaire, tant au niveau de l'organisation administrative qu'à celui des systèmes et méthodes de travail, en vue d'améliorer la gestion du ministère et favoriser la réalisation de ses objectifs.

## **Direction**

Place de la Capitale,  
150 est, boulevard St-Cyr Ile,  
9e étage,  
Quebec.  
G1R 4X9

*Directeur général*

Direction de l'Organisation

Direction du Personnel

Direction des Services financiers

Direction des Contrats

Sarto Fiset

643-1203

Paul Pare

643-3114

Gilles Beaudoin

643-4602

Gilles Demers

643-1205

Jacques Lafrance

643-6622

## Crédits votés pour les exercices budgétaires 1975-76, 1976-77

Éléments de programme 4-2 et 4-3  
Soutien technique et soutien administratif du  
programme « Gestion interne et soutien ».

Catégories de dépenses	Description	\$ (000)	
		1975-76	1976-77
	<b>1 — Dépenses de fonctionnement</b>		
01	— traitements	1,247.2	1,410.1
02	— autres rémunérations	72.0	73.0
03	— communications	26.2	27.8
04	— services	159.0	285.4
05	— entretien	2.0	2.2
06	— loyers	85.0	53.0
07	— fournitures	110.0	114.2
11	— autres dépenses	32.0	33.9
	<b>2 — Dépenses de capital</b>		
08	— équipement	8.4	6.6
	TOTAL	1,741.8	2,006.2
	EFFECTIFS AUTORISÉS	109	114

## Activités

Au cours de l'exercice financier 1975 /76, la direction générale de la Gestion a subi certaines modifications au niveau de trois (3) de ses quatre (4) directions, soit celles de l'Organisation, des Services financiers et des Contrats.

La principale modification résulte de l'intégration de la direction des Contrats à la direction générale de la Gestion. Cette direction relevait auparavant de la direction générale de l'Approvisionnement mais, en tant que service de soutien pour tout le ministère, il était logique que ses activités relèvent de la direction générale de la Gestion.

En second lieu, la direction du Budget est devenue la direction des Services financiers, suite à l'addition d'un service de Perception et de Contrôle des revenus. Cette responsabilité lui a été confiée suite à une directive du Conseil du Trésor, du 1er avril 1975, par laquelle les ministères sont devenus entièrement responsables de la perception et du contrôle de leurs revenus. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement des systèmes et des contrôles internes qui s'y greffent, la direction des Services financiers s'est vu confier la mise sur pied d'un service de Vérification interne, qui relèvera éventuellement du sous-ministre.

Enfin, la direction de l'Organisation s'est dotée d'un service de Gestion des documents actifs et semi-actifs. Par la suite, le M.T.P.A. s'est vu confier par le Conseil du Trésor, le mandat d'organiser et d'administrer un entrepôt central de documents semi-actifs pour le Gouvernement.

### Direction de l'Organisation

Le rôle de la direction de l'Organisation, par le truchement de ses trois (3) services, est d'assister les autorités et les gestionnaires du

ministère dans l'amélioration des structures administratives, des systèmes de gestion et méthodes de travail en vue d'obtenir une gestion efficace et augmenter la qualité des services aux ministères-clients.

### Service des Systèmes et Méthodes

En collaboration avec les diverses unités administratives du ministère, ce Service conçoit et met en place les mécanismes nécessaires à la réalisation des objectifs du ministère. Il effectue également les relevés, analyses et études relatives à la mise au point des plans d'effectifs.

#### *Principales réalisations:*

1. Un manuel composé d'une série de circulaires, ayant pour objectif d'informer les clients du ministère, des normes, des pratiques, de la politique administrative du M.T.P.A., ainsi que des modalités de réquisition des espaces, de l'équipement et des différents services. La première partie a été distribuée vers la fin de l'exercice 1975 /76 et le manuel sera complété au fur et à mesure, selon les besoins.
2. En collaboration avec la direction générale de l'Exploitation des Immeubles, un document élaborant un système de relance des contrats visant à ce que tous les contrats relatifs à l'exploitation des immeubles soient examinés à leur échéance et renouvelés ou modifiés suivant les besoins. Il sert aussi d'aide-mémoire dans la surveillance de l'application des clauses d'entretien stipulées dans les baux.
3. Diverses études d'organisation sur la formation d'un groupe d'implantation du Système international d'Unité de Mesure (Système métrique), sur la direction des Contrats et sur la direction régionale de l'Acquisition de l'Espace et de l'Équipement, à Montréal.

4. En collaboration avec la direction des Services financiers, les études nécessaires à la prise en charge par cette Direction du contrôle et de la perception des revenus.

### Service de la Gestion des documents

Un des objectifs de ce Service consiste à implanter un programme complet de gestion des documents à l'intérieur du ministère. Les différents éléments à l'étude sont l'inventaire, le système de classement, le calendrier de conservation, le dépôt des documents semi-actifs, le formulaire, le microfilm ainsi que la protection des documents essentiels. De façon générale, les échéanciers proposés sont jusqu'à maintenant assez fidèlement respectés et les résultats de ces travaux devraient commencer à se faire sentir dès le premier semestre de 1976, se concrétisant pour la plupart au cours de 1977.

Afin d'uniformiser les actions entreprises, la division du Registraire a été rattachée au service de la Gestion des documents. Une étude en cours dans cette division permet à tous les intéressés de tirer le meilleur profit possible des informations conservées par le Registraire, en particulier pour les plans et devis des immeubles propriété du Gouvernement du Québec.

En 1974, le M.T.P.A. signalait au Conseil du Trésor les problèmes que posaient les multiples entrepôts de documents semi-actifs, entre autres, la demande constante d'espace additionnel de même que le manque d'unité d'action et de politique face à ces entrepôts.

Pour mieux cerner le problème, le ministère entreprenait en mars 1975, dans le cadre du programme de destruction et de conservation des documents, une consultation auprès des autres ministères pour connaître de façon plus précise, la quantité, l'emplacement et l'utilisation

des documents de chacun. Cet inventaire quantitatif a confirmé, pour la région de Québec seulement, l'utilisation de 16 locaux pour l'entreposage des quelque 227,210 pieds cubes de documents semi-actifs, coûtant plus de \$600,000.00 par année en location d'espace. Il a de plus révélé l'existence de 265,660 pieds cubes de documents actifs conservés dans les espaces administratifs du Gouvernement, soit l'équivalent de 26,566 classeurs.

À partir de ces données et de visites aux entrepôts, le M.T.P.A. a élaboré une procédure pour la destruction des documents périmés et des calendriers de conservation des documents administratifs « communs ». Présentées au Conseil du Trésor, ces deux études sont aujourd'hui devenues des directives.

Après que le groupe interministériel eut examiné différentes possibilités, le Conseil a émis une déclaration de principe confiant au M.T.P.A. le mandat de prévoir l'organisation et la gestion d'un dépôt centralisé de documents semi-actifs.

À cette fin, le ministère participe activement aux études et recherches devant mener à la fabrication d'un montage audio-visuel sur l'état actuel des locaux affectés à l'entreposage des documents semi-actifs, afin de montrer l'urgence de la situation tout en expliquant les avantages d'un dépôt centralisé à gestion unique.

Dans le cadre des différentes recherches entreprises sur la gestion et le fonctionnement d'organisations semblables, le Gouvernement fédéral à Montréal, le Gouvernement ontarien à Toronto et à Mississauga et le Gouvernement fédéral américain ont tour à tour accueilli des représentants du Gouvernement du Québec. À chacune de ces occasions le M.T.P.A. était présent.



Les résultats de l'analyse sur place et l'abondante documentation provenant de ces différentes institutions ont permis au M.T.P.A. d'élaborer la structure, l'organisation, le fonctionnement, de même que les modalités d'opération de ce futur dépôt centralisé de documents semi-actifs. C'est ainsi qu'ont été préparées, au cours du dernier trimestre de 1975, les différentes procédures de transfert de documents des ministères à l'entrepôt, de même que celles du retour dans les unités administratives, des documents qui redeviennent utiles à l'administration. Les formulaires visant à l'application de ces procédures ont aussi été élaborés. Le programme complet d'opération et de fonctionnement de ce dépôt centralisé sera prêt au cours de l'exercice financier 1976 / 77.

### Services auxiliaires

Les Services auxiliaires sont responsables principalement de la reprographie des documents et des plans, de la messagerie intérieure et extérieure, du service du pourvoyeur du ministère et du magasin central de fourniture d'articles de bureau.

Ces Services agissent également comme interlocuteur du ministère auprès de la direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement et de celle de l'Exploitation des Immeubles pour tout ce qui concerne les besoins du ministère en espace, aménagement, ameublement et déménagement.

### Direction du personnel

La direction du Personnel, par l'entremise de ses quatre (4) services, tend à réaliser les objectifs spécifiques de fonctionnement des unités administratives en ressources humaines.

## Service des Relations de travail

La gestion des conventions collectives de travail, l'étude et le règlement des plaintes et des griefs, la préparation des dossiers pour le conseil d'arbitrage, la connaissance de la législation ouvrière et la fonction conseil auprès des gestionnaires en matière de relations employeur-employés relèvent de la compétence du service des Relations de travail.

Le Service voit, entre autres, à l'application de quatre (4) conventions collectives, soit celles des professionnels, des fonctionnaires, des ouvriers et des agents de la paix. L'administration du règlement des plaintes des non-syndiqués est également assurée par ce service.

Durant le dernier exercice, le nombre des griefs, chez les employés syndiqués a presque triplé, passant ainsi de 98 à 274.

81 mesures disciplinaires ont été prises, soit 67 suspensions et 14 congédiements. 27 plaintes présentées par les non-syndiqués ont été réglées par ce Service, tandis que sur les 145 appels de classement reçus, 11 sont actuellement en suspens.

## Service des Opérations

Les plans d'assurances, la compilation des demandes de congés, les documents à préparer et à expédier au système de gestion intégré du personnel, le traitement du personnel, l'administration des régimes de retraite et autres avantages sociaux, la tenue à jour des dossiers personnels, font partie des responsabilités dévolues au service des Opérations.

Le nombre global des transactions au système de gestion intégré du personnel s'est élevé à 31,795.

102 employés sont devenus admissibles à la retraite et il y a eu 17 décès.

145 employés ont bénéficié de l'assurance-salaire.

## Service de la Dotation

Quant au service de la Dotation, il pourvoit aux besoins en ressources humaines des unités administratives, étudie la classification des postes et des descriptions d'emploi et, agit comme source-conseil dans le cheminement des carrières du personnel.

Catégorie	Effectifs au 31 mars 1976	Postes occupés au 31 mars 1976
Cadres	28	26
Adjoint aux cadres supérieurs	32	30
Professionnels	225	200
Techniciens	163	121
Personnel de bureau	451	419
Ouvriers	985	893
Agents de la paix	436	394
	<u>2320</u>	<u>2083</u>

Le service de la Dotation est responsable du recrutement et de l'avancement du personnel.

Du 1er avril au 31 mars 1976, l'analyse des mouvements de personnel démontre qu'il y a eu 735 nominations, 512 départs, 33 promotions, 101 reclassifications, 59 avancements de classe et 5 changements de grade.

Le nombre de postes autorisés, au 31 mars 1976, était de 2,320 dont 237 vacants. (Ces chiffres comprennent les postes qui ont été gelés en novembre 1975 dans le cadre des mesures de restrictions budgétaires.)

De plus, le service de la Dotation a contribué de très près à la préparation des règlements de la Fonction publique, notamment à ceux de maîtrise des ouvriers, des contremaîtres en entretien préventif ainsi qu'à celui du personnel des Postes et Messageries.

L'inventaire des postes de travail est assuré par le service de la Dotation et par le système d'informatique du ministère des Transports. Un écran cathodique, installé à la direction du Personnel, est relié directement à l'ordinateur du ministère des Transports pour corriger ou amender le fichier des postes, ou encore pour réaliser des travaux spéciaux afin de répondre aux demandes de renseignements. Le tout se fait automatiquement par clavier, grâce à des clés codées ou à des symboles chiffrés.

### **Service du Perfectionnement**

En collaboration avec les unités administratives du ministère, le service du Perfectionnement initie, coordonne, dirige et consolide les activités de perfectionnement, de formation, de recyclage et d'accueil du personnel.

Le service du Perfectionnement répond aux besoins individuels et aux orientations

administratives, dont la durée varie de l'immédiat, à court terme (1 an) et à moyen terme (3 ans).

Les programmes en cours portent notamment sur les sujets suivants: techniques administratives, principes budgétaires et comptables, relations de travail, cours spécialisés, colloques en gestion, système métrique, réfrigération, mécanique, montage de machinerie, appareils et accessoires, technique, électricité, soudure, briquetage et plomberie, et autres métiers.

Outre le perfectionnement proprement dit, ce Service est également responsable de l'accueil, de la prévention des accidents, de la formation des gardiens-constables et des gardiens, de la gestion des fiches de notation, des demandes d'avancement d'échelon ainsi que de l'émission des preuves de statut.

Durant l'exercice financier 1975 /76, on a demandé et obtenu 70 bourses du service des Bourses du ministère de l'Éducation.

#### *1. L'accueil*

Dans le secteur de l'accueil, un interlocuteur mandaté et autorisé, opère comme agent de liaison et prodigue ses services en collaboration directe avec le service du Perfectionnement, afin de répondre aux attentes du personnel à l'intérieur des directions régionales de la province.

#### *2. la prévention des accidents de travail*

Le bilan des accidents de travail accuse une légère hausse, soit 136 en 1975 /76, comparativement à 131 durant l'exercice précédent.

Une nouvelle initiative d'importance dans le domaine de la prévention des accidents est à souligner, soit la formation de deux (2) comités à Québec et Montréal. Les membres, au nombre

d'une dizaine par comité, représentent les unités administratives les plus exposées aux accidents de travail. Leurs objectifs sont les suivants: l'élaboration de programmes de sécurité industrielle, la recherche et les diagnostics sur les causes d'accidents, la formation des employés relativement à la prévention des accidents ainsi que la mesure de fréquence et de gravité des accidents.

### 3. La formation des gardiens-constables et des gardiens

La formation de base des gardiens-constables se donne à l'Institut de police de Nicolet mais le perfectionnement des gardiens-constables et des gardiens est assuré dans les locaux et par les instructeurs du service de la Sécurité et du Stationnement.

Le service du Perfectionnement participe à l'élaboration des programmes et coordonne les activités générales de formation, de recyclage et de perfectionnement dans divers domaines, tels que: l'initiation au travail, la prévention des incendies, les enquêtes, la technique de patrouille, la gestion policière, la police judiciaire, le maniement des armes, le secourisme et les relations humaines.

Les trois (3) tableaux qui suivent démontrent le nombre de participants aux divers colloques, séminaires et stages de perfectionnement, ainsi qu'aux diverses sessions organisées pour le service de la Sécurité.

### Colloques de perfectionnement 1er avril 1975 – 31 mars 1976

Sujets	Participants
Assurances	5
Technique de l'entrevue	15
Relations humaines	15
Méthodes de travail	22
Technique sur bourrages et scellés mécaniques	80
Relations de travail	22
Comptabilité	30
Système métrique	1004
<b>TOTAL</b>	<b>1193</b>

### Séminaires et stages de perfectionnement 1er avril 1975 – 31 mars 1976

Domaines	Participants
Implantation du système métrique	3
Séminaires, cours, stages spécialisés	24
Réfrigération	5
Sténographie anglaise	2
Conversation anglaise	1
Communications	3
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>

**Perfectionnement des effectifs de garde et autres fonctionnaires du service de la Sécurité**  
**1er avril 1975 – 31 mars 1976**

<b>Sujets</b>	<b>Participants</b>
Formation de base	31
Prévention d'incendie – 1	16
Prévention d'incendie – 2	2
Gestion pour sous-officiers	57
Gestion policière – 1	3
Gestion policière – 2	5
Gestion policière – 3	5
Maniement d'armes à feu – base	31
Maniement d'armes à feu – recyclage	354
Secourisme – base	83
Secourisme – recyclage	91
Secourisme – instructeur	3
Initiation au travail – gardiens	33
Évacuation et utilisation d'appareils d'urgence	159
<b>TOTAL</b>	<b>873</b>

**Direction des Services financiers**

La direction des Services financiers coordonne la préparation du budget, en suit l'exécution et apporte aux gestionnaires tout l'appui dont ils ont besoin pour que l'administration financière soit à la fois efficace et conforme aux pratiques reconnues ainsi qu'aux exigences des organismes centraux.

Responsable du contrôle et de la perception des revenus, elle agit également comme agent de liaison entre le ministère et certains organismes, notamment: le Conseil du Trésor, pour les prévisions et l'exécution du budget, le ministère des Finances, pour les ententes avec le Contrôleur des Finances et le service de la

Comptabilité, pour l'application de la Loi de l'administration financière.

Au cours de l'exercice 1975 /76, une des principales préoccupations de la direction des Services financiers a été la prise en charge du contrôle et de la perception des revenus qui étaient auparavant assurés par le service de la Comptabilité. Cette responsabilité lui fut confiée suite à une directive du Conseil du Trésor.

Ce transfert, qui a débuté en janvier 1976, se réalisera graduellement pour se terminer au cours de l'exercice financier 1976 /77. Il a exigé des procédures nouvelles et la réévaluation des contrôles existants afin de les adapter à cette nouvelle situation.

De plus, la direction des Services financiers est à mettre sur pied un service de Vérification interne qui relèvera du sous-ministre lorsqu'il sera dûment constitué. Ce Service devra planifier et effectuer des vérifications périodiques de la suffisance, de l'efficacité et du respect des systèmes ou mécanismes de contrôle financier et administratif en vigueur.

*Le budget*

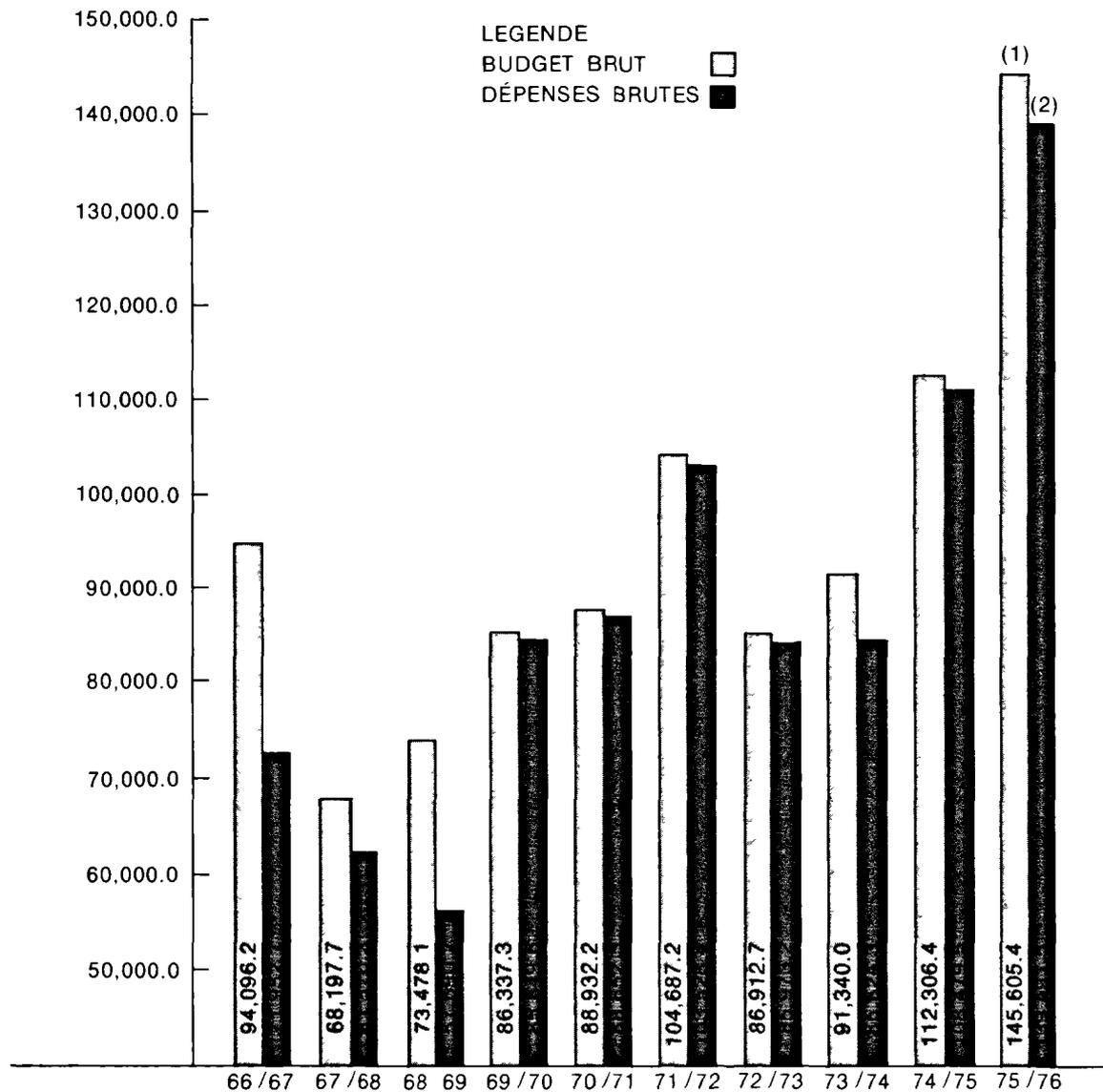
Au cours de l'exercice financier 1975 /76, le budget des dépenses du ministère s'est chiffré à \$145,605,400.00, comparativement à \$112,306,400.00 l'année précédente, soit une augmentation de \$33,299,000.00. Pour l'exercice financier 1976 /77, des dépenses de l'ordre de \$159,277,400.00 sont prévues.

Ces montants incluent des dépenses en immobilisations de \$29,408,400.00 en 1974 /75, de \$42,013,000.00 en 1975 /76, et de \$33,963,300.00 en 1976 /77.

Le tableau qui suit démontre l'évolution du budget et des dépenses du ministère au cours des dix (10) dernières années.

# Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement budget et dépenses

Exercices financiers 1966 /67 à 1975 /76



(1) BUDGET MODIFIÉ.

(2) ESTIMÉ

SOURCE COMPTES PUBLICS PROVINCE DE QUEBEC

En ce qui concerne les revenus, le M.T.P.A. a perçu un montant de \$9,537,700.00 au cours de 1975 /76, comparativement à \$5,178,405.00 au cours de l'exercice financier 1974 /75. Nos prévisions pour 1976 /77 sont de \$4,186,000.00. Ces revenus proviennent principalement de ventes et locations d'immeubles et de recouvrement de dépenses. L'augmentation d'environ \$4,360,000.00 en 1975 /76 est due principalement à un remboursement par le Gouvernement fédéral relativement au programme d'aide à la croissance de l'emploi ainsi qu'à un ajustement comptable concernant l'inscription des inventaires de l'entrepôt du service général des Achats comme fonds de roulement de ce Service, conformément à une directive du Conseil du Trésor.

### **Direction des Contrats**

La direction des Contrats, qui se divise en trois (3) services, est chargée de l'octroi des différents contrats de construction, de services professionnels ou de services relatifs à l'exploitation des immeubles pour toutes les unités administratives du ministère.

Pour réaliser cet objectif, elle doit fournir des services qui assurent l'uniformité et le respect des lois et règlements en matière d'appels d'offres et d'adjudication des contrats.

### **Service des Contrats d'immeubles**

Ce Service s'occupe de l'adjudication des contrats de construction, d'aménagement et de réparation d'immeubles ainsi que des contrats de services relatifs à l'exploitation des immeubles. Les immeubles du Gouvernement et les édifices loués par celui-ci sont les principales composantes de son champ d'action.

La bonne marche de ce Service implique une vérification et une révision continuelle des

documents contractuels (formules de soumission, instructions aux soumissionnaires, conditions générales, contrats...) afin d'en assurer la conformité aux lois et règlements en vigueur.

Sur réception des réquisitions d'appels d'offres et des plans et devis transmis par les directions concernées, le Service détermine les modalités relatives aux demandes de soumission, prépare les documents et les transmet aux soumissionnaires concernés.

Sur réception de ces soumissions dans les délais fixés, il en vérifie et analyse le contenu avant d'entreprendre les procédures de demandes d'engagements budgétaires, de préparation et de signature de contrat. Il transmet ensuite une copie du contrat à la direction concernée, qui en assure l'exécution.

Les activités de ce Service ont porté sur 1,094 contrats au cours de l'exercice financier 1975 /76 pour un montant total de \$28,932,175.79. C'est durant cette période que le ministère a accordé une compensation aux entrepreneurs, suite à l'ouverture du décret le 16 janvier 1975.

### **Service des Contrats de professionnels**

Ce Service effectue les démarches indispensables à l'évaluation, la négociation et l'adjudication des contrats pour toutes les unités administratives du ministère qui requièrent les services de professionnels-conseils. Il administre également les mécanismes relatifs au paiement des honoraires.

En conséquence, il doit obtenir des unités administratives les réquisitions définissant la nature des services attendus des professionnels, déterminer les modalités de paiement des honoraires et s'assurer qu'il n'y a pas de

chevauchement dans les divers mandats confiés aux professionnels-conseils.

Après avoir évalué le coût des services et obtenu les certifications de crédits et autres approbations nécessaires, il rédige les contrats de services professionnels et la correspondance qui s'y rattache.

Suite à l'octroi des contrats, ce Service vérifie si les comptes d'honoraires professionnels sont en conformité avec les clauses contractuelles avant d'en recommander le paiement.

### Service de l'Estimation et de la Négociation

D'une façon générale, ce Service est responsable des activités relatives à l'estimation des projets de construction, d'aménagement, de réparation, d'entretien et de services pour les immeubles du

Gouvernement ainsi qu'aux négociations lors de l'adjudication d'un contrat.

#### Principales fonctions

- Étudier les plans et devis préparés par les professionnels afin de s'assurer qu'ils sont conformes et complets pour les appels d'offres.
- Préparer les estimations des projets soumis aux appels d'offres et procéder aux négociations nécessaires à l'adjudication de certains contrats.
- Compiler les prix unitaires nécessaires lors de l'adjudication des contrats de services suite aux modifications des décrets.
- Analyser les modifications aux contrats, les négocier au besoin et en recommander les coûts.
- Vérifier périodiquement les coûts relatifs à l'industrie de la construction et fournir aux divers services du ministère certaines données techniques utiles à la préparation des budgets de projets de construction d'immeubles.

### Activités du service des Contrats d'immeubles pour la période du 1er avril 1975 au 31 mars 1976

Type de contrat	Quantité	Montant
Contrats de construction, d'aménagement et de réparation		
\$25,000 et plus	124	\$21,828,260.62
\$25,000 et moins	442	\$ 2,660,219.37
Contrats et avenants de services		
Entretien ménager	142	\$ 2,167,341.38
Entretien mécanique	60	\$ 641,703.33
Entretien paysager	58	\$ 144,719.87
Déneigement	52	\$ 512,007.77
Divers: déménagement		
concession alimentaire		
gardiennage et autres	216	\$ 977,923.45
<b>TOTAL</b>	<b>1,094</b>	<b>\$28,932,175.79</b>

**Activités du service des Contrats de professionnels pour  
la période du 1er avril 1975 au 31 mars 1976**

<b>Type de contrats</b>	<b>Quantité</b>	<b>Montant*</b>
Services professionnels pour construction, aménagement et réparation	246	\$6,767,911.86
Services professionnels pour évaluation	40	\$1,119,427.25
Services professionnels pour divers	57	\$ 434,872.86
<b>TOTAL</b>	<b>343</b>	<b>\$8,322,211.97</b>

\* Ces montants incluent les contrats et les avenants

**Faits saillants**

– Mise à jour des coûts de construction en raison des fluctuations constantes des prix des matériaux et de la main-d'oeuvre.

– Estimation et contrôle des coûts pour deux (2) projets importants:

1. Palais de justice et centre de détention à Amos en voie d'exécution pour un montant approximatif de \$8,000,000.00

2. Édifice de la Sûreté du Québec à Québec dont l'appel d'offres est prévu pour mars 1976 au montant d'environ \$13,000,000.00.

**Estimations pour l'exercice financier 1975 /76**

**1. Direction de la Planification**

Étude des coûts en rapport avec les programmes préparés en vue de la réalisation d'environ 10 projets pour un montant approximatif de \$15 millions.

**2. Direction de la Construction**

Préparation d'estimations pour des projets qui feront l'objet d'appels d'offres, afin d'analyser et de recommander les coûts soumis ainsi que l'étude des modifications au cours de l'exécution des travaux.

Environ 20 projets ont fait l'objet de telles estimations pour un montant approximatif de \$27 millions et 350 ordres de changements ont été étudiés.

**3. Direction de l'Aménagement**

Vérification, contrôle et négociation des coûts pour environ 40 projets d'une valeur supérieure à \$25,000 totalisant approximativement \$9 millions et environ 260 projets d'une valeur inférieure à \$25,000 pour un montant global de près de \$2.2 millions.

**4. Direction de l'Exploitation**

Estimation et négociation de contrats de services d'entretien divers.

Environ 400 projets ont été estimés et négociés pour un montant approximatif de \$3.8 millions.

## **Mot du directeur général**

*Les principales difficultés que rencontre la direction générale de la Gestion, tant dans l'application des plans d'organisation que dans l'implantation des systèmes et méthodes de travail, la gestion du personnel et la gestion budgétaire, sont l'acceptation, la connaissance suffisante ainsi que le respect rigoureux et constant des systèmes qu'elle préconise, de la part des gestionnaires du ministère.*

*La tâche de la direction générale de la Gestion dans le domaine des systèmes et méthodes de travail se divise en trois grandes étapes, soit l'élaboration du système, son implantation et, finalement, son évaluation. Elle vérifie si ledit système répond vraiment aux besoins et y apporte les correctifs nécessaires s'il y a lieu.*

*Jusqu'à maintenant, à cause d'un manque de personnel nous avons dû nous limiter à la première étape, laissant aux gestionnaires le soin de l'implantation et de l'évaluation. Nous nous proposons donc, en 1976 / 77, de mettre l'accent sur ces deux dernières étapes en vue d'améliorer la gestion du ministère.*

*De plus, nous apporterons une attention particulière au contrôle du budget, outil de planification par excellence. Nous inciterons donc les gestionnaires à toujours suivre ou à modifier au besoin cette programmation budgétaire, selon les règles établies, afin d'optimiser l'utilisation des crédits qui nous sont votés par l'Assemblée nationale.*

**Sarto Fiset.**